



Bureau de dépôt  
Libramont MassPost  
P701162

bpost  
PB-PP  
BELGIE(N) - BELGIQUE

# L'ESPERLUETTE

Trimestriel du CIEP | MOC

n° 121 - juillet - aout - septembre 2024



## LA DÉMOCRATIE ? À METTRE ENTRE TOUTES LES MAINS !

Un tribunal fictif du droit de grève comme prétexte à l'apprentissage  
« *La fabrique de la démocratie* » pour réfléchir

## Le Centre d'Information et d'Éducation Populaire du MOC (CIEP), est chargé des activités éducatives et culturelles du MOC.

Organisés en équipes régionales et communautaires, nous appuyons à travers la formation les activités du MOC et des organisations qui le constituent. Notre souci est de donner aux groupes et aux individus les outils nécessaires à leur engagement comme acteurs et citoyens et de participer au développement d'une société démocratique par une réelle démocratisation du savoir et une valorisation de l'action collective.

Notre originalité réside essentiellement dans la philosophie de notre travail et dans notre expérience accumulée d'une pédagogie participative notamment à travers l'ISCO et le Bagic.

*L'Éducation permanente est notre quotidien  
la formation notre spécialité.*

### CONTACT :

Centre d'Information et d'Éducation Populaire  
Chaussée de Haecht, 577-579 – 1030 Bruxelles  
Tél. : 02.246.38.41-43 • Fax : 02.246.38.25  
Courriel : [communautaire@ciep.be](mailto:communautaire@ciep.be)

COMITÉ DE RÉDACTION : Cécile BURDOT, Sophie COSME, France HUART (coordination), Louise LAMBERT, Zoé MAUS, Florence MOUSSIAUX, Coline OLIVIER, Christine STEINBACH, Simon THERER, Nicole TINANT.

SECRÉTARIAT : Francine BAILLET, Lysiane METTENS.

ONT PARTICIPÉ À CE NUMÉRO : Jehan BOTTIN, Muriel COMPÈRE, Graziella FORTINO, France HUART, Manon LEGRAND, Claudine LIENARD, Bénédicte MOYERSOEN, Gérard PIROTON, Min REUCHAMPS, Christine STEINBACH, Simon THERER, Stéphanie BAUDOT, Ariane PAYEN et les étudiant·es du groupe ISCO de Charleroi.

PHOTOS : Bénédicte MOYERSOEN

MISE EN PAGE : Elsa KBAIER

CIEP COMMUNAUTAIRE : tél : 02.246.38.41, 42, 43 – fax : 02.246.38.25  
Courriel : [communautaire@ciep.be](mailto:communautaire@ciep.be)

ÉDITRICE RESPONSABLE : Christine STEINBACH – Chaussée de Haecht, 579  
1030 Bruxelles

Imprimé sur papier 100 % recyclé sans chlore

Le 25 mai 2018, le Règlement général sur la protection des données (RGPD) est entré en application. Son objectif est de mieux protéger l'utilisation des données personnelles. L'Esperluette du CIEP s'engage à stocker vos données de manière sécurisée, sans les partager avec des tiers. Vous pouvez en permanence vous désabonner, demander la rectification de vos données en cas d'erreur ou en demander la suppression en vertu de votre droit à l'oubli.

Pour toute question concernant l'utilisation de vos données, n'hésitez pas à nous contacter : [communautaire@ciep.be](mailto:communautaire@ciep.be)

## ÉDITORIAL

Démocratie en action dans ma commune aussi : c'est parti ! ..... 3

## ANALYSE

La démocratie? À mettre entre toutes les mains !.....	4
La démocratie participative, un nouveau levier citoyen ?.....	4
La démocratie, une conquête géniale, un défi permanent .....	6
« Nous voulons permettre à chacun et chacune de s'approprier la ville ».....	8
L'habitat léger reconnu légalement, victoire à durée déterminée ou bataille qui en appellera d'autres.....	11
À Sart-Bernard, l'odyssée du futur.....	12
Notre rue, ce n'est pas Francorchamps !.....	13
Le numérique, oui. Rien que le numérique, non !.....	14
En attendant le bus... les ainé·es de Verviers se bougent pour la mobilité.....	15

## MOUVEMENT EN CAMPAGNE

Pour un fournisseur public d'énergie : signez la pétition des Équipes populaires.....	17
Travail dans un monde en transition .....	17
La mobilité, une question sociale ?.....	17
Master en Politique économique et sociale pour adultes.....	18
L'emploi des personnes en situation de handicap moteur dans un marché du travail en transition .....	19

## EN RÉGIONS

« La fabrique de la démocratie » pour réfléchir sur la démocraties.....	20
Parcours décoloniaux 2024 .....	20
Fête de la solidarité internationale à Tournai .....	21
Logement pour tous·tes : quelles ambitions pour Liège ? .....	21
À la rencontre des auteurs. Soirées citoyennes.....	21

## VIE DE L'ISCO

Un tribunal fictif du droit de grève comme prétexte à l'apprentissage.....	22
Nouvelle session BAGIC à Charleroi.....	23

## EN BREF

Dés-humanismes au Festival des Libertés .....	24
Engagement et participation citoyenne des femmes migrantes en Belgique .....	24
« Ouvrir l'oreille » : concours .....	24
60 ans d'immigration marocaine : rétrospective et perspectives .....	24
Centres fermés, ces prisons qui ne portent pas leur nom.....	25
Catalogue des formations CIEP .....	26

DATES À ÉPINGLER..... 27

## FICHE PÉDAGOGIQUE

Comment nos cerveaux comprennent la politique!  
« Droitisation » du paysage politique : des clés pour comprendre, se former et agir stratégiquement

Christine STEINBACH ♦ Directrice du CIEP-ISCO communautaire

# Démocratie en action dans ma commune aussi: c'est parti!

**L**e 13 octobre prochain, nous choisirons celles et ceux que nous désirons voir nous représenter au sein de notre commune et des Provinces, sauf à Bruxelles, une exception puisque cette Région ne dispose plus de province. Ces hommes et femmes qui se présentent au suffrage sont généralement entrés en politique dans l'espoir de concrétiser un programme correspondant à leurs valeurs. En cela, leur engagement est à saluer, car la mission est tout sauf facile.

Voter est une conquête historique et surtout une étape importante dans la vie démocratique, mais elle ne la résume pas. C'est souvent là que le bât blesse. À tous les niveaux de pouvoir, les majorités qui prennent en mains le pilotage peuvent être tentées de confisquer la chose publique pour garder le contrôle: « *Vous m'avez élu-e, maintenant laissez-moi faire* ». Le politologue Jean Faniel du CRISP rappelle souvent que de nombreux États organisent des élections sans que cela soit pour autant la garantie d'une véritable démocratie. Si le vote peut être perçu comme l'emblème de cette dernière, il est aussi devenu une sorte de mascarade pour les dictatures. Bref, le droit de vote est un précieux outil de la démocratie, mais il n'EST PAS la démocratie.

Partout sur notre territoire, des hommes et des femmes s'organisent collectivement pour proposer des solutions qui bénéficient à tout le monde. Parfois, il s'agit de personnes à qui le droit de vote ne leur a pas été accordé, n'ayant pas obtenu le droit d'avoir des papiers. Ils et elles veulent jouer pleinement leur rôle de membre d'une communauté humaine; font vivre et grandir la démocratie au quotidien. Leur formidable force créative est mise à l'honneur au cours de la nouvelle campagne du CIEP: « **Démocratie en action, dans ma commune aussi** ». Le message de cette campagne: au fond, notre gout de la démocratie est irrépissable parce que tous les jours dans notre vie, nous connaissons et constatons des besoins, des manques, des injustices, parce que nous avons des valeurs, des avis et des idées. Tout cela incite à nous mêler de politique, à exercer un rôle de citoyen-ne pour prendre part aux décisions qui nous concernent. Encore faut-il nourrir ce premier élan, cultiver ce gout de la démocratie qui peut vite s'éteindre au milieu de nos courses effrénées si rien ne vient le soutenir. La vie démocratique a besoin d'informations de qualité, de méthodes de délibération, de décisions claires et de suivis de ces décisions, mais aussi de plaisir à se rencontrer et à développer la chose la plus

essentielle qu'apporte ce rôle citoyen: un pouvoir d'agir individuel et collectif pour transformer le monde!

Soutenir cet élan démocratique est une des missions du CIEP. La campagne met en avant sept récits d'actions initiées par divers collectifs citoyens, par le biais de courtes vidéos accessibles sur le site <https://dansmacommuneaussi.democratieenaction.be/> ou sur la chaîne Youtube du MOC ou encore sur le facebook du CIEP.

Les outils, les méthodes, les guides qu'ils ont utilisés, voire construits, sont disponibles sur le site, ainsi qu'un jeu Timeline sur l'histoire de la démocratie et plein d'autres infos. Sept fiches thématiques explorent les enjeux auxquels l'action de ces collectifs s'est attachée: numérisation des services, aménagement du territoire, asile et migration, logement, mobilité, extrême droite, et démocratie.

**Pour que la démocratie soit l'affaire de toutes et tous et qu'elle soit mise dans toutes les mains!** ●



# LA DÉMOCRATIE ? À METTRE ENTRE TOUTES LES MAINS !

Jehan BOTTIN et Min REUCHAMPS ♦ Université catholique de Louvain

## La démocratie participative, un nouveau levier citoyen ?

Dans le contexte des tensions qui entourent les démocraties représentatives contemporaines, l'augmentation de la participation politique des citoyen·nes dans la gestion des affaires publiques est présentée comme une solution permettant de réconcilier les citoyen·nes avec leurs institutions représentatives et les élu·es qui les composent. En effet, l'une des critiques régulièrement formulées à l'encontre du régime représentatif est qu'il prévoit peu de place pour une participation directe des citoyen·nes. La démocratie participative vise à compléter ce régime et désigne « *l'ensemble des procédures, instruments et dispositifs qui favorisent l'implication directe des citoyens dans le gouvernement des affaires publiques* »<sup>1</sup>. Cette démocratie participative est parfois également délibérative. Cette conception vise à faire évoluer la légitimité démocratique d'un modèle d'agrégation des votes (« *Pour prendre une décision, votons et comptons les voix*») vers un modèle de délibération (« *Pour prendre une décision, délibérons et laissons entendre nos voix*»). Dans cette perspective, la délibération va plus loin que la participation, en insistant sur l'échange d'arguments pouvant conduire à la transformation des préférences individuelles et collectives. En d'autres termes, la délibération repose sur la participation, mais la participation ne repose pas nécessairement sur la délibération et peut consister en une « simple » consultation.

### Des enjeux très actuels

La participation citoyenne, en particulier lorsqu'elle prévoit une délibération, permet de construire des politiques publiques innovantes et efficaces, car elles tiennent compte des expériences variées des usager·ères des services publics. En ce sens, la démocratie participative valorise les savoirs citoyens : lorsque ceux-ci ont eu l'occasion de s'informer et d'échanger sur un sujet avec plusieurs personnes différentes, ce savoir peut s'avérer tout aussi riche que le savoir produit par des expert·es car basé sur une légitimité différente, mais complémentaire.

On peut observer deux tendances dans ce domaine. Premièrement, les dispositifs participatifs sont de plus en plus sophistiqués et de mieux en mieux organisés. Alors que les premiers dispositifs étaient organisés de manière plus artisanale, leur augmentation a permis une véritable montée en qualité. Cette amélioration a été accompagnée par l'apparition d'acteurs publics et privés qui se sont spécialisés dans l'organisation des dispositifs participatifs et dans leurs tâches les plus sensibles : leur conception, le recrutement d'un panel de participant·es diversifié (notamment via un tirage au sort) et la facilitation des discussions. Deuxièmement, de plus en plus de dispositifs participatifs ont été organisés à tous les niveaux de pouvoir en Belgique et dans le monde. Dans de nombreux cas, leurs commanditaires ont promis aux personnes qui s'y sont impliquées que leur travail (souvent matérialisé dans un rapport contenant des recommandations en matière de politiques publiques) serait directement utilisé, sans pour autant que cette promesse ne soit – toujours – suivie d'effets. Lorsque de telles promesses sont faites sans être tenues, l'organisation de dispositifs participatifs vient alors renforcer la méfiance à l'égard des institutions politiques. Il n'est pas nécessaire que tous les dispositifs participatifs produisent directement des effets en termes de politiques publiques, il est en revanche crucial que les promesses faites aux participant·es soient tenues pour que ces processus restent crédibles.

### Quid de la méthodologie ?

La démocratie participative et délibérative met en avant la puissance de l'intelligence collective. Dans cette conception, un panel diversifié de citoyen·nes permet de produire des idées créatives et efficaces pour résoudre des problèmes politiques spécifiques. À cet égard, la démocratie participative considère qu'une véritable délibération de personnes ayant des profils diversifiés produira un résultat aussi intéressant que celui d'un panel d'expert·es qui se ressemblent et qui ont l'habitude de discuter ensemble.

Évidemment, cette discussion doit être encadrée par une méthodologie spécifique. Il convient de souligner trois points clés dans l'organisation des dispositifs participatifs. Premièrement, le panel de participant-es doit être véritablement diversifié pour éviter qu'il ne soit composé que de citoyen-nes intéressés-es et qui ont le temps de participer (ce qui est souvent le cas lorsque rien n'est prévu). C'est pourquoi, il est recommandé d'organiser un tirage au sort, pondéré selon des critères qui permettent d'obtenir un échantillon diversifié d'une population concernée par une problématique spécifique.

Deuxièmement, avant de commencer leurs délibérations, les participant-es doivent avoir l'occasion de s'informer sur la problématique dont ils et elles vont discuter. Cette phase d'information prévoit le plus souvent l'intervention de différentes personnes-ressources (pour insister sur le caractère plural de l'expertise) ayant des opinions et approches différentes de la problématique, en laissant la possibilité aux citoyen-nes de discuter en petit groupe de ces interventions et de poser des questions aux personnes-ressources pour approfondir leur connaissance du sujet traité.

Troisièmement, durant toute la durée du processus, des « facilitateurs » veilleront à ce que toutes les personnes participantes, y compris les personnes peu habituées ou moins à l'aise pour prendre la parole, puissent s'exprimer librement, sans que personne ne monopolise la parole.

Plusieurs expériences, notamment l'assemblée citoyenne portant sur le mariage pour les personnes de même sexe en Irlande ou la convention citoyenne sur la fin de vie en France, ont montré que la participation citoyenne peut permettre de dépasser les clivages qui bloquent le système politique. Le cas irlandais permet d'observer la combinaison d'un dispositif de démocratie délibérative (une assemblée citoyenne tirée au sort) suivi d'un dispositif de démocratie directe (un referendum). Dans une telle configuration, l'enjeu est de parvenir à ce que les citoyen-nes qui ne participent pas à l'assemblée citoyenne, mais qui sont invité-es à se faire une opinion sur le sujet de la consultation puissent se faire cette opinion en suivant les délibérations de l'assemblée citoyenne. Le relais médiatique du dispositif et la communication de l'équipe organisatrice de l'assemblée jouent un rôle clé à cet égard.

## Intérêts des outils numériques pour la participation

Les outils numériques peuvent être des outils utiles pour réaliser des consultations citoyennes de masse, même s'ils soulèvent de nombreuses difficultés en matière de vie privée ou de sécurité. Ces outils ne permettent pas d'organiser un véritable échange d'arguments entre participant-es. Les échanges en présentiel restent incontournables. Une attention particulière doit être prêtée aux publics éloignés du numérique et aux publics qui de manière générale acceptent moins souvent de participer par manque de temps (jeunes parents qui doivent faire garder leurs enfants, travailleur-euses ou indépendant-es qui doivent prendre congé pour participer) ou parce qu'il-elles ne s'estiment pas capables de participer. Des dispositifs spécifiques doivent être mis en place pour leur permettre de participer. Il peut s'agir de la mise en place d'une garderie, d'une formation préalable à la prise de parole, d'une prise de contact personnalisée

à domicile ou de la mise à disposition d'une indemnité de déplacement et de participation.

## Diversité de dispositifs participatifs

Différents types de dispositifs participatifs existent : certains mettent l'accent sur la délibération (démocratie délibérative) ou sur la participation directe des citoyen-nes à une prise de décision (démocratie directe). Parmi ces dispositifs, les plus célèbres sont certainement les assemblées citoyennes composées par tirage au sort. Celles-ci peuvent porter différents noms qui sont le plus souvent regroupés dans la littérature scientifique sous le terme de « mini-publics ». Un mini-public est une assemblée de citoyen-nes, généralement composée par un tirage au sort, et ayant un caractère délibératif. Plusieurs auteurs ont proposé des outils théoriques pour classer les dispositifs participatifs en différents seuils selon le niveau de participation qu'ils promeuvent. À cet égard, l'échelle proposée en 1969 par Sherry R. Arnstein<sup>2</sup> et communément appelée « l'échelle de la participation » classe les dispositifs en huit niveaux : de la non-participation (manipulation et thérapie) au pouvoir des citoyen-nes (partenariat, délégation de pouvoir et contrôle citoyen) en passant par la participation symbolique avec les échelons intermédiaires (information, consultation, réassurance). À la suite d'Arnstein, de nombreux auteurs ont proposé des outils permettant d'analyser les dispositifs. La simplicité de cette échelle est à la fois sa force et sa faiblesse. Il est en effet utile d'insister sur le fait qu'aucun niveau de l'échelle d'Arnstein n'est à déconseiller en tant que tel, mais qu'il est indispensable pour tout organisateur d'un dispositif participatif d'être transparent sur le niveau sur lequel il se positionne.

## Quelques réponses et nombreuses questions

Cet article a tenté d'esquisser une réponse à la question : « La démocratie participative, un nouveau levier citoyen ? ». Quelques éléments de réponse ont été apportés en précisant les contours de cette notion en lien avec démocratie délibérative, en observant deux tendances récentes, en tentant de baliser les enjeux et défis méthodologiques, en s'interrogeant sur l'intérêt des outils numériques ou encore en rappelant que l'« échelle de la participation » développée il y a plus de cinquante ans reste d'actualité pour positionner les dispositifs participatifs, dont leur nombre est en croissance constante. Mais de nombreuses questions restent ouvertes. Comment être davantage inclusif ? Peut-on discuter de tout ? Faut-il toujours suivre les recommandations ? Face à ces questions complexes, la démocratie participative offre une approche prometteuse : chercher des réponses collectivement dans les processus participatifs et délibératifs. **La démocratie participative doit être participative.**

1. S. RUI, « Démocratie participative », In I. CASILLO, R. BARBIER, L. BLONDI-AUX, F. CHATEAURAYNAUD, J.-M. FOURNIAU, R. LEFEBVRE, C. NEVEU, & D. SALLES (Éds.), *Dictionnaire critique et interdisciplinaire de la Participation, DicoPart (1ère édition)*. GIS Démocratie et Participation, 2013 (en ligne) [www.dicopart.fr/democratie-participative-2013](http://www.dicopart.fr/democratie-participative-2013)
2. S.R. ARNSTEIN, « A Ladder Of Citizen Participation », *Journal of the American Institute of Planners*, 1969, 35(4), pp. 216-224 (en ligne) <https://doi.org/10.1080/01944366908977225>

Christine STEINBACH ♦ CIEP communautaire, sur base de l'exposé de Jean FANIEL (CRISP)

# La démocratie, une conquête géniale, un défi permanent

**E**n Belgique, on peut encore se dire vivre en démocratie. Ce n'est pas le cas pour plus de la moitié des pays de la planète, même si cette conquête n'est pas « pour toujours ». La démocratie n'était pas « déjà là » ; elle a été gagnée au fil de mobilisations et de luttes, elle est sujette à des forces hostiles. Son histoire, c'est notre histoire collective. Le politologue Jean Faniel (CRISP) en retrace les étapes majeures en Belgique, lors d'une journée des animateur·rices InterCIEP.

## La Belgique des débuts

1789 est une date clé pour l'histoire de la démocratie en Europe, parce qu'elle marque une rupture avec l'Ancien Régime, ses trois ordres figés (noblesse, clergé, tiers état) et leurs privilèges de classe. C'est aussi la date de la Déclaration des droits de l'Homme et du Citoyen, qui préfigure la future Déclaration universelle de 1948. Cette rupture entraîne une première série d'avancées. Les femmes en sont toutefois privées<sup>1</sup>. La Révolution française caractérisée par un mouvement populaire est bientôt confisquée par la bourgeoisie qui s'emparera du développement industriel et capitaliste d'une France encore féodale et principalement agricole.

1830 est l'année de la création de la Belgique après une lutte pour l'indépendance. La vie politique est rythmée par les forces catholiques et libérales, pas encore vraiment organisées sous forme de partis. Elles s'accordent pour adopter, le 17 février 1861, une Constitution très libérale pour l'époque, c'est-à-dire porteuse de droits et de libertés fondamentales : liberté d'association, de presse, d'enseignement et de culte. Ce texte fondateur consacre l'État belge en tant que monarchie constitutionnelle (les pouvoirs du roi sont encadrés par la Constitution) et la dote d'une démocratie représentative, n'accordant le droit de vote qu'à 1,1 % de la population.

Le jeune pays vit sous une triple domination. Domination linguistique, tout d'abord, avec un caractère social : le français, langue de la bourgeoisie, est imposé dans l'enseignement et l'administration. Dès 1831, un mouvement flamand naît et se structure progressivement autour d'un combat culturel et social pour la reconnaissance du flamand (plus tard, du néerlandais, le flamand étant en fait un patchwork de patois). La deuxième domination ressort strictement du conflit de classes : le vote est censitaire, basé sur la capacité de payer le cens (impôt sur la fortune). Par conséquent, il est réservé aux riches. À cette époque, la paysannerie constitue l'essentiel de la population, même si la classe ouvrière commence à se développer ; la Belgique étant le deuxième pays du monde, après l'Angleterre, à connaître la révolution industrielle. La troisième domination est patriarcale : les femmes n'ont ni droits politiques ni droits économiques ou financiers.

1893 voit s'étendre un peu le droit de vote qui devient obligatoire pour tous les hommes. Un peu plus tôt, en 1885, des associations à caractère syndical, mutualiste, coopératif, politique ont fondé le Parti Ouvrier belge (POB). De nombreuses mobilisations ont lieu. La grande grève – quasi insurrectionnelle – de 1886 est réprimée dans le sang, mais ouvre la voie à des avancées sociales peu à peu consacrées dans la législation. À partir de 1893, le POB organise des grèves générales pour réclamer le suffrage universel et obtient un « suffrage universel tempéré par le vote plural ». L'électorat comprend désormais tous les hommes à partir de 25 ans (25 % de la population). Toutefois, en fonction de leur statut, qui dépend de critères, comme la fortune ou le diplôme, ils disposent d'un nombre de voix pouvant aller jusqu'à trois. Cette stratégie, couplée à l'obligation de voter pour éviter l'abstention dans leurs propres rangs, permet aux plus riches de garder le pouvoir. De fait, entre 1884 et 1930, les catholiques conservateurs gouverneront avec une majorité absolue. Néanmoins, le scrutin de 1893 permet au POB d'envoyer ses premiers représentants au parlement. En revanche, le Parti libéral, pourtant le premier créé en Belgique, s'effondre. C'est en partie pour éviter sa disparition complète que le scrutin proportionnel est adopté, en 1899 à la place du scrutin majoritaire. Le nombre de sièges à pourvoir est désormais attribué proportionnellement au nombre de voix recueillies par chaque liste de candidats, et non plus directement aux candidats qui obtiennent le plus de voix.

En 1898, le mouvement flamand obtient, après 70 ans de combat, une avancée importante avec la « loi d'égalité » qui accorde une valeur juridique identique aux textes rédigés en français et en néerlandais.

## Une courte période de progrès d'après-guerre

En 1919, le vote plural est supprimé et devient universel « pur et simple » (une seule voix par citoyen) mais toujours réservé aux seuls hommes belges. Au sortir de la Première Guerre mondiale, la classe possédante admet d'octroyer aux paysans et ouvriers, principaux combattants, davantage voix au chapitre. Surtout, cette avancée est concédée par crainte des effets de la révolution russe qui a allumé des foyers révolutionnaires dans plusieurs pays européens, dont la Belgique.

Entre 1919 et 1921, plusieurs changements significatifs font progresser la démocratie au niveau politique et social : droit de vote pour les femmes à l'échelon local<sup>2</sup>. Un critère moral les départage : prostituées et épouses adultères n'y ont pas droit ! Le droit de se syndiquer est obtenu en 1921. Le rapport présenté au Sénat au moment de l'adoption de cette mesure, fait d'ailleurs

état de la répression qui perdure vis-à-vis des mouvements de grève et des syndicats. Dès 1919, plusieurs commissions paritaires sont créées, des lieux au sein desquels patronat et syndicats négocient pour résoudre des conflits liés au travail. Ce progrès suppose un changement de mentalité fondamental : l'acceptation que les conflits traités ont une dimension collective et peuvent être résolus de manière pacifique et négociée. 1921 consacre aussi la reconnaissance officielle de la richesse de la vie associative par la loi sur les associations sans but lucratif (asbl).

Cette période de progrès est de courte durée : les socialistes qui les ont portés pendant leur participation au pouvoir sont rejetés dans l'opposition aux élections suivantes. Dans l'entre-deux guerres, ils ne retrouveront pas une telle capacité d'action, même de retour au gouvernement.

### Les années « glorieuses »

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, une nouvelle période d'avancées importantes s'ouvre. Durant le conflit, dans la clandestinité, un projet d'accord de solidarité sociale est négocié par quelques représentants patronaux, syndicaux, politiques et de hauts fonctionnaires. Il présente les lignes du projet de société voulu lorsque le pays sera libéré du joug nazi. C'est le fameux « Pacte social » (mais qui de facto n'a jamais été ratifié). Son premier point porte sur la nécessité d'une hausse des salaires pour combattre la pauvreté. Ensuite, le texte pose les bases de la sécurité sociale comme système intégré, obligatoire et reposant sur des cotisations prélevées à la source. Enfin, il établit le modèle de la concertation sociale au sein de l'entreprise et des secteurs (les commissions paritaires).

Entre 1944 et 1960, d'autres progrès nés de la négociation collective renforcent la démocratie sociale : instauration des délégations sociales en 1948 ; création du Conseil central de l'économie, avec l'ambition de négocier un projet économique au service de la société ; mise en place en 1952 du Conseil national du Travail (CNT), qui initiera les conventions collectives de travail (CCT). En 1960, la concertation sociale est étendue au niveau interprofessionnel (un accord de programmation sociale est voté en mai, ancêtre des AIP, les Accords interprofessionnels). La concertation sociale est possible s'il existe une reconnaissance mutuelle des parties, à savoir les patrons et les syndicats. Cependant, en acceptant que le patronat se réserve le rôle de décideur dans la conduite de l'entreprise en échange d'une redistribution des richesses produites, les organisations de travailleurs ont renoncé à conquérir davantage d'avancées en termes de démocratie économique.

En 1948, les femmes obtiennent enfin le droit de vote à tous les niveaux de pouvoir.

Les années 1960 connaissent aussi d'importantes manifestations qui pousseront à réformer les institutions belges lors de la décennie suivante : marches flamandes sur Bruxelles, puis éjection des Wallonnes de l'Université de Louvain en 1968, qui entraînent la scission linguistique du Parti démocrate-chrétien (PSC), et plus tard des partis libéral et socialiste. C'est aussi la grande grève de l'hiver 1960-61, gravée dans l'imaginaire du mouvement ouvrier comme la plus grande grève du siècle, avec cinq semaines de mo-

bilisations intenses. Cependant son échec en termes de résultat incite le mouvement wallon à plaider pour le fédéralisme pour offrir à la Wallonie les leviers de son redéploiement. Ces mobilisations pour davantage d'autonomie culturelle et politique, ont aussi des velléités d'indépendance économique, surtout du côté flamand, et de moindre solidarité. En gros : « l'argent flamand doit rester en Flandre ».

### Tournant néolibéral et nouvelles mobilisations

Durant une quinzaine d'années, la démocratie a connu un essor important. Mais cette marche en avant n'est pas à l'abri de reculs. On l'a vu, le patron reste seul pilote de l'entreprise, des choix d'investissement (ou de désinvestissement), des buts de production, de la politique d'embauche... Le développement de holdings mus par la recherche de profits et non soumis à un contrôle démocratique, pèse lourdement sur le sort de l'activité économique. En Wallonie, leur désinvestissement progressif entraîne son déclin industriel, l'inverse se jouant en Flandre.

Dans les années 1970 et 1980, sous l'impulsion de Margaret Thatcher en Grande-Bretagne et de Ronald Reagan aux États-Unis, les politiques keynésiennes<sup>3</sup> sont progressivement abandonnées au profit d'un modèle néolibéral qui s'impose un peu partout en Europe, avec des répercussions, y compris sur le plan démocratique. En Belgique, les gouvernements Martens-Gol<sup>4</sup> pilotent une politique d'austérité avec des pouvoirs spéciaux. Dans le même temps, les capacités de résistance du Mouvement ouvrier se trouvent affaiblies par l'augmentation sensible du chômage qui se manifeste dès le milieu des années 1970.

Parallèlement, d'autres mouvements sociaux émergent en Europe et aux États-Unis : à tout le moins de nouveaux élans de mobilisation, comme pour les droits des femmes ou le pacifisme ; et des questions apparaissent dans le débat public comme les droits des étrangers et ceux des homosexuel·les, ou encore la protection de l'environnement. Elles entraînent la fondation de nouveaux partis politiques dans les années 1980 : AGALEV en Flandre et Ecolo côté francophone.

Au tournant du siècle, un mouvement altermondialisme de résistance au néolibéralisme s'organise. Les combats pour la démocratie politique, sociale, culturelle, voire économique, se poursuivent : renouvellement de l'action syndicale et environnementaliste (ex. marches pour le climat) ; lutte pour les droits des personnes migrantes et sans-papiers ; universalisation des luttes féministes (#MeToo) ; luttes contre le racisme structurel ; pistes pour faire progresser la démocratie participative qui trouveront un écho concret durant la dernière législature (ex. : parlement citoyen germanophone).

### Pratiquer la démocratie partout, tout le temps

La démocrate n'a rien d'une évidence. Plus de la moitié des pays du monde ne connaissent pas ce régime ou l'ont perdu. Pour la faire vivre et garantir les droits acquis, il faut y impliquer de nombreux acteur·rices à tous les échelons, du local à l'international ; il faut instaurer de nombreux lieux ; mettre en œuvre des modes

de fonctionnement variés. Il faut du débat, de la délibération, des arbitrages. Et du temps.

Pour certain-es, cela représente trop de contraintes. Ainsi se créent des fissures, parfois des crevasses: lors de la pandémie du Covid, les parlements ont été contournés sous prétexte d'urgence et d'efficacité. En oubliant qu'il existe précisément, dans la variété des modes de fonctionnement, des procédures parlementaires en cas d'urgence. Il faut se méfier quand les arguments d'urgence, d'efficacité, d'« optimisation » entraînent une poussée d'autoritarisme et suppriment le temps et les moyens dévolus à la voie démocratique.

Pour d'autres au contraire, la démocratie n'existe pas assez. Il en faut davantage et mieux. Aujourd'hui plus que jamais, car les enjeux auxquels notre planète est confrontée sont gigantesques: de l'économie au climat en passant par les inégalités et les discours autoritaires et excluants de l'extrême droite. Ils ont déjà des effets très concrets qui transforment nos vies et nos lieux de vie. Se rassembler, partout, pour confronter expériences et savoirs,

se rencontrer par la discussion, dégager des pistes de solutions qui marchent là où nous vivons, n'a rien d'une perte de temps. Pratiquer la démocratie partout et tout le temps c'est la seule voie réellement efficace pour anticiper et préparer l'avenir. ■

1. Un projet de *Déclaration des droits de la Femme et de la Citoyenne* est rédigé par Olympe de Gouges et présenté à l'Assemblée nationale en 1791, avant d'être rejeté.
2. Les mères et épouses ayant perdu un fils ou un conjoint à la guerre, ont le droit de vote au niveau national. Dans ces cas, il s'agit en réalité d'un « droit de vote des morts » puisque leur vote remplace celui du défunt.
3. Du nom de John Maynard Keynes, économiste britannique qui, dans les années 1930, préconisait de relancer la machine économique par des investissements publics et par la hausse des salaires.
4. De 1981 à 1985, Wilfried Martens (Christelijke Volkspartij CVP – parti populaire chrétien) et Jean Gol (PRL- Parti Réformateur Libéral) forment un premier gouvernement constitué d'une majorité CVP, PRL, PVV (Partij voor Vrijheid en Vooruitgang – *Parti de la Liberté et du Progrès*) et PSC (Parti Social-Chrétien). Le second dure de 1985 à 1987. À trois reprises, l'équipe Martens/Gol recourt aux pouvoirs spéciaux pour imposer des mesures d'austérité sans passer par le Parlement, dans un contexte économique marqué par les effets de la crise pétrolière.

Propos recueillis par Manon LEGRAND ♦ Revue *Démocratie*

## « Nous voulons permettre à chacun et chacune de s'approprier la ville »

**D**epuis sa création en 1998, l'association Periferia<sup>1</sup> – inspirée par des expériences au Brésil – élabore et accompagne des projets, à partir des savoirs et des vécus des citoyen-nés avec une attention plus particulière à ceux et celles qui ont moins de facilité à prendre part aux débats publics et qui y sont moins conviés-es. Dans son optique de promotion d'une démocratie participative et inclusive, l'asbl a mené plusieurs projets qui participent à la défense du droit à la ville, par et pour ses habitant-es.

Rencontre avec Fanny Thirifays de Periferia, pour discuter tant des principes au cœur de l'association depuis sa création, que de leurs limites, évolutions et déploiements concrets.

### Comment la question du droit à la ville est-elle arrivée chez Periferia ?

Periferia existe en Belgique depuis 25 ans et est née d'une association similaire, CEARHA Periferia, qui existait au Brésil, à Fortaleza. L'idée du « Centro Periferia » était de souligner l'existence d'un côté, de centres urbanisés et bien équipés, lieux de pouvoirs où se concentrent les populations les plus aisées, et de l'autre les périphéries, délaissées par les pouvoirs publics et regroupant les populations les moins favorisées. Les populations en périphérie n'ont donc pas accès aux centres de pouvoir et à tout ce qui compose le « droit à la ville », c'est-à-dire les équipements publics, les espaces d'expression, de santé ou d'éducation...et les décisions qui les des-

sinent. En créant Periferia en Belgique, l'objectif était le même qu'au Brésil: travailler à partir des périphéries pour revendiquer une centralité, un droit politique, social, et culturel à la ville. Avec cette particularité de « ramener les personnes des périphéries au centre » et de penser avec elles les « villes », trop souvent désignées et élaborées par des techniciens et non par ceux et celles qui la subissent, la vivent, lui donnent ses couleurs et son âme.

### Même si la configuration spatiale belge est différente de celle du Brésil...

Nos configurations sont même plutôt inversées. Excepté les centres historiques et souvent touristiques, en Belgique, les centres-villes concentrent des populations plus précarisées. Et l'embourgeoisement s'observe davantage en s'éloignant vers les banlieues. En empruntant cette notion « centre-périphérie » au Brésil, on garde donc en fait l'idée de travailler avec celles et ceux qui sont en périphérie, c'est-à-dire en marge, éloigné-es des centres de pouvoir et des espaces de décision. Les centralités contre lesquelles Periferia se bat sont de plusieurs types: les centralités urbaines et physiques, les

“ En empruntant cette notion « centre-périphérie » au Brésil, on garde donc en fait l'idée de travailler avec celles et ceux qui sont en périphérie, c'est-à-dire en marge, éloignés des centres de pouvoir et des espaces de décisions... ”

centralités de pouvoir, la centralité de pensée occidentale par rapport aux autres pays longtemps dits « du Sud », du « Tiers Monde », « en émergence », « en développement » – autant de termes dévalorisants pour qualifier ces pays dont justement Periferia veut s'inspirer –, les centralités des expertises dominantes reconnues via des diplômes davantage que pour l'expérience.

**Periferia a accompagné de nombreux processus participatifs si bien que vous êtes identifié comme « l'opérateur de participation citoyenne ». Quel est aujourd'hui votre rapport à ce terme, assez critiqué, en matière de droit à la ville justement<sup>2</sup> ?**

Nous nous sommes toujours opposés à la participation de façade. Nous défendons la participation seulement quand elle s'inscrit dans des processus, c'est-à-dire sur du long terme, avec un réel espace et une volonté politique et publique pour remettre au centre des personnes en périphérie. Periferia a occupé une place dans le champ de la participation citoyenne au moment où celle-ci a commencé à se développer institutionnellement, devenant même une obligation légale dans certains dispositifs. Il y avait là encore de la marge pour pratiquer de la participation en vue d'une réelle « transformation soci(ét)ale » – comme nous aimons la nommer et la défendre – et non pas uniquement pour légitimer une décision ou une politique publique parfois déjà décidée, ou en tout cas fortement aboutie. Plus la participation s'est professionnalisée, plus elle est devenue un secteur méthodologique et opérationnel, au détriment du sens, du contenu politique et démocratique. Alors même que la demande d'animer des espaces participatifs a augmenté fortement, nous avons fini par rejeter de nombreuses propositions, par manque de sens, de qualité, d'impact et d'acceptation de réelle transformation. Force est de constater aussi que les pouvoirs publics viennent de moins en moins nous chercher pour ce genre de missions et soutiennent moins nos projets plus revendicatifs.



Reportage &

**Votre objectif global est « la Cité comme Commun ». Qu'entendez-vous par là ?**

Il s'agit, en tant qu'acteur d'éducation permanente et de capacitation citoyenne, de permettre à chacun et chacune de s'appropriier la ville, de construire et prendre part à la gestion commune de la cité pour pouvoir faire communauté, faire société, c'est-à-dire vivre en lien les un-es avec les autres quelles que soient nos différences, nos opinions, nos expériences... Dans ce sens, la « Cité comme Commun » est aussi entendue comme le fait de défendre, expérimenter et s'approprier des ressources communes et des manières de faire qui font qu'une ville est habitée, est animée.

“ Nous défendons la participation seulement quand elle s'inscrit dans des processus, c'est-à-dire sur du long terme, et à condition qu'il y ait un réel espace et une volonté politique et publique pour remettre au centre des personnes en périphérie. ”

**Cela s'est traduit notamment par les rencontres « capacitation citoyenne » comme le « Silence, on parle ». En quoi cela a-t-il consisté ?**

Dès son arrivée en Belgique, le premier projet de Periferia a été la démarche « Capacitation Citoyenne » menée avec des collectifs issus du Sénégal, de Belgique et de France. L'objectif était de valoriser la puissance des initiatives citoyennes, les capacités transformatrices et les actions menées par des collectifs inscrits dans des luttes sociales.

Il s'agissait de créer une communauté de pratiques afin que celles-ci s'échangent, se croisent, se partagent et s'enrichissent les unes et les autres sans qu'il n'y ait nécessairement entre elles de points communs évidents que ce soit en matière de thématiques ou de territoires. Des rencontres ont eu lieu par exemple autour des luttes et enjeux liés à l'eau. À Liège, une banque des richesses citoyennes s'est installée sur une place pendant plusieurs jours, en vue de récolter le nombre d'heures non prises en compte dans la comptabilité nationale des richesses, comme les heures dédiées aux soins, aux luttes, au vivre-ensemble qui contribuent pourtant au fonctionnement d'une société.

« Silence, on parle » s'inscrit aussi dans cette même idée d'oser suivre des intuitions, des expertises et des façons d'agir qui ne sont pas soutenues par les autorités, qui vont à l'encontre des modèles centraux et qui pourtant fonctionnent. Cela s'inscrit toujours dans une envie de faire déborder les luttes, les messages, les pratiques afin qu'elles touchent les acteurs et pratiques reconnus et dominants.

L'intention de départ du projet est de faire entendre dans l'espace public la voix de celles et ceux qu'on n'entend pas dans les espaces publics et de visibiliser des luttes et des réalités de vie encore trop souvent dans l'ombre. Sur une place, avec une scène, une régie de tournage, différents collectifs, qui se sont préparés préalablement, partagent leurs messages de lutte. Évidemment, nous nous sommes posé la question des limites de l'exercice :

« L'expression suffit-elle ? » ; « Quid de l'après pour toutes ces personnes qui ont préparé leurs interventions, qui sont montées sur scène, se sont exposées à la violence de l'espace public, aux possibles réactions des personnes interpellées par ce qu'elles disent ? » Les participant·es nous ont réaffirmé l'importance d'avoir accès à un espace d'expression auquel ils-elles n'ont jamais droit, de se sentir écouté·es, entendu·es. Cela se marque d'autant plus depuis le Covid qui a relégué ces personnes dans une zone de non-considération et qui, au nom du sanitaire ou de la sécurité a fauché pas mal d'espaces d'expression spontanée, de lieux de croisements et de rencontres.

“ Le Covid, au nom du sanitaire ou de la sécurité, a fauché pas mal d'espace d'expression spontanée, de lieux de croisement et de rencontres. ”

### Quelle initiative « spontanée » toujours debout pourriez-vous nous partager ?

À la sortie du Covid, plusieurs mouvements militants namurois ont lancé un appel (Ramura, collectif devenu ASBL destinée à protéger l'environnement, des personnes issues des Gilets Jaunes, d'autres de l'espace autogéré La Casserole, Extinction rebellion...). L'idée était de se retrouver à partir d'un constat partagé d'essoufflement général post-pandémie, d'une envie d'allier les énergies encore mobilisées et de converger. Nous nous sommes donc toutes retrouvées à occuper le Parc Léopold, avec des animations pour les enfants, une table et des casseroles, une balançoire. Periferia, avec d'autres, animait des mini-débats sur des enjeux qui touchaient chacun·e. L'idée était de dire : on est là, visibles, ensemble et solidaires.

Ces rassemblements ont suscité l'envie de mettre en place des assemblées publiques pour débattre entre citoyen·nes des sujets qui les préoccupent.. Des assemblées qui devraient exister, être reconnues et faire partie de notre système politique. C'est comme ça que le collectif CAPDémocratie (*Citoyen·nes Au Parlement*) s'est constitué avec la volonté de soutenir la création d'un dispositif permanent d'assemblées citoyennes en région wallonne comme cela existe en communauté germanophone depuis 2019. Cette expérience montre que d'un élan spontané peuvent naître des transformations de société et que depuis la rue, la démocratie reprend vigueur.

### Comment, en tant qu'association, soutenir et contribuer à pérenniser ces mouvements citoyens ?

L'impulsion vient de personnes directement concernées – groupes ou collectifs – et la réalisation prise en main et menée par elles. Les associations d'Éducation permanente interviennent pour faciliter les choses de différentes manières : en assumant des tâches qu'elles sont tout à fait en capacité de faire mais qui sont longues et chronophages – et donc démobilisatrices – et qu'il leur est possible de réaliser en tant que salarié·es ; en facilitant des mises en réseau ou en connectant à d'autres personnes-ressources, comme nous l'avons fait avec *Capacitation citoyenne* ; en facilitant la prise

### Atelier « À qui la ville ? Des corps et des normes dans l'espace public » avec Periferia et la Maison des Femmes-MOVE

Vendredi 27 septembre de 19 h 30 à 21 h 30  
au Centre culturel Bruegel à 1000 Bruxelles  
Infos : [www.matrimonydays.be/event-detaills/atelier-a-qui-la-ville-des-corps-et-des-normes-dans-lespace-public-avec-periferia-et-la-maison-fr](http://www.matrimonydays.be/event-detaills/atelier-a-qui-la-ville-des-corps-et-des-normes-dans-lespace-public-avec-periferia-et-la-maison-fr)

de décision au sein du collectif ; en se préparant à une étape de visibilité et de représentation de la lutte. Ce qui importe, c'est que les démarches essentielles de portage de la lutte, comme par exemple, la rencontre et le lien aux autres personnes concernées, aux acteurs du quartier, à la presse, aux pouvoirs publics (interpellations, revendications, etc.) soient menées par le collectif. ●

1. Pour en savoir plus sur Periferia <https://periferia.be/>
2. « Pour bon nombre de chantres de la démocratie urbaine, le droit à la ville se réalise dans la sacro-sainte participation citoyenne. Or les processus de participation citoyenne sont le plus souvent des simulacres. Lefebvre dénonce la prise en otage des "citoyens" à qui on fait miroiter une collaboration horizontale alors que le processus est orchestré à des fins de légitimation des intérêts politiques et privés ». Lire M. SONCK, « Participation : piège à con », Le droit à la ville, BEM-IEB, octobre 2012 (en ligne) [www.ieb.be/Participation-piege-a-con](http://www.ieb.be/Participation-piege-a-con)



Reportage &

# Démocratie en action, dans ma commune aussi!

**M**ême pratiquée dans une année électorale, la démocratie ne se limite pas à se rendre aux urnes. Sept actions menées dans différents CIEP régionaux et présentées sous forme de vidéos dans le cadre de la campagne «Démocratie en action, dans ma commune aussi!», éclairent la capacité de citoyen-nes (personnes lambda

ou collectif) de faire bouger les choses à leur niveau. Ainsi, d'avantage que quelque chose qui s'observe et se commente, la démocratie est bien quelque chose que l'on construit ensemble, à travers des combats et des actions, pour que la voix de tous et toutes puisse être entendue et prise en considération. En un mot, agir ensemble pour peser et participer aux décisions qui NOUS concernent! ●

Simon THERER ♦ CIEP communautaire sur base de l'exposé de Jean FANIEL (CRISP)

## L'habitat léger reconnu légalement : victoire à durée déterminée ou bataille qui en appellera d'autres

**R**oulottes, yourtes, containers, tiny house, cabanes, chalets, caravanes, etc... constituent une multitude de formes d'habitATS légers... et une multitude de façon d'habitER autrement. «*Qu'elle soit meuble ou immeuble, l'habitation légère est l'habitation qui ne répond pas à la définition de logement (...) mais qui satisfait à au moins trois des caractéristiques suivantes: démontable, déplaçable, d'un volume réduit, d'un faible poids, ayant une emprise au sol limitée, auto construite, sans étage, sans fondation, qui n'est pas raccordée aux impétrants*»: telle est la définition de l'habitat léger. Depuis son émergence au sein d'un collectif, l'habitat léger a fait du chemin pour aboutir à une définition légale. En effet, le décret du 2 mai 2019 du Code wallon du Logement distingue les notions de «logement» et d'«habitation légère».

L'habitat léger concerne principalement trois catégories d'habitant-es, qui représentent approximativement 25.000 personnes en Région wallonne. On estime, aujourd'hui, à 12. 000 le nombre d'habitant-es en zones de loisirs, 3 000 habitant-es dits «alternatifs» et 10 000 gens du voyage<sup>1</sup>.

Au-delà des multiples formes que peuvent prendre ces habitats, le fait d'habiter autrement est aussi et surtout un droit que de nombreux citoyen-nes revendiquent. Ceux-ci visent donc davantage la question d'habiter, le droit à habiter autrement, plutôt que la question de l'habitat en tant «qu'objet». Jusqu'il y a peu, le Code du logement wallon ne mentionnait pas la possibilité d'habiter autrement, suivant les règles d'urbanismes et les standards classiques. Ce changement ne se serait probablement pas produit sans la mise en œuvre d'actions collectives.

### Évolutions légales obtenues via l'action collective

Se réunir, faire évoluer les mentalités à travers la culture (publications<sup>2</sup>, expositions, film<sup>3</sup>...), étudier la question d'un point de vue juridique<sup>4</sup>, s'entourer d'un large réseau de partenaires et avancer avec toutes les parties prenantes, adopter le langage des institutions sans jamais s'éloigner des préoccupations du terrain... furent une partie des actions portées depuis de nombreuses années par des personnes engagées et une série d'associations d'Éducation permanente du Brabant wallon<sup>5</sup>.

### Peut-on parler de victoire ?

Cela serait évidemment trop simple! Le fait de donner une reconnaissance légale à l'habitat léger est un pas en avant pour celles et ceux qui militent en ce sens, mais le combat est bien loin d'être terminé. Il faudra encore s'assurer que la perspective soit bien réelle au moment de l'octroi de permis et que ceux-ci puissent être à durée indéterminée, mais aussi qu'elle ne favorise pas «certains types d'habitats légers» peu accessibles aux personnes concernées. Eviter que l'habitat léger ne devienne une solution de fortune pour les moins nanti-es, etc. Bref, le chemin vers la reconnaissance effective de ces modes de vie alternatifs semble encore parsemé de nombreux écueils: «... trajectoire idyllique et idéalisée d'un alignement de planètes unique, le processus semble aussi avoir été un ovni dans l'histoire de la rédaction des cadres législatifs conventionnels. En effet, la loi fut réalisée par toutes les personnes concernées: habitant-es, juristes, fonctionnaires, associations, politiques, etc.»<sup>6</sup>. Il faudra

que la mobilisation se poursuive afin que ce Momentum ne soit pas qu'une parenthèse avant le retour à la normale où les personnes concernées sont peu prises en compte dans le processus démocratique. La lutte pour le droit à habiter autrement est donc loin d'être terminée...

### Un processus inachevé mais inspirant

Le caractère exemplatif de cette démarche en termes de capacité à faire évoluer les choses, en partant des situations des citoyens, en interpellant les parties prenantes, en agissant par la culture notamment, en ayant un impact sur l'espace public etc. même si elle devra se poursuivre, est assez remarquable et inspirant pour tous les acteurs de l'Éducation permanente. ●

Christine STEINBACH ♦ CIEP communautaire

## À Sart-Bernard, l'odyssée du futur

C'est la tradition : la période électorale est celle des panneaux d'affichage, des débats, des clips sur les réseaux sociaux, des tracts et des candidat·es qui parcourent les marchés pour expliquer leurs idées... Mais à Sart-Bernard, dans le Namurois, les habitant·es ont eu l'idée de faire l'inverse : présenter leurs propres idées aux candidat·es. Une vraie aventure démocratique de longue haleine !

### Imaginer collectivement l'avenir de son village

Sart-Bernard fait partie de la commune d'Assesse. À l'orée du grand Namur, la commune a tous les charmes d'une entité villageoise, mais ces dernières années, elle a connu un développement (très) rapide, susceptible de dénaturer le village, ses lieux de vie sociale et sa biodiversité : tout cela questionne sa population. En luttant contre un projet immobilier, les membres du comité du village, Covisart, ressentent comme un goût de démocratie qui les pousse vers un projet plus ambitieux : imaginer ensemble avec les habitant·es l'avenir du village et présenter leurs propres propositions aux candidat·es pour les prochaines élections communales.

Cette aventure a commencé au printemps 2022, avec l'aide du groupe d'action local (GAL) des Tiges et Chavées et du CIEP de Namur. L'objectif est de construire une force collective pour indiquer aux mandataires politiques de demain ce que les habitant·es désirent voir développer au centre du village et ce dont ils ne veulent surtout pas.

Pour le comité initiateur, l'enjeu est aussi de faire de cette démarche collective une occasion de pratiquer le dialogue intergénérationnel. Ce sont souvent les personnes plus âgées qui s'impliquent. Comment susciter le désir de se mêler de politique – au sens large – de parler de projets collectifs, avec les plus jeunes, les familles, avec celles et ceux qui ne viennent pas spontanément à une réunion, une assemblée ouverte, qui sont réticent·es à

1. Communiqué de presse du Réseau brabançon du droit au logement (RBDL) «Nouvelle obligation d'un permis d'urbanisme à durée déterminée pour les habitations légères mobiles (roulotte, tiny house, caravane...)», 19 juin 2024 (en ligne) <https://rbd.be/la-loi-du-leger-histoire-populaire-dun-decret-2/>
2. *Reconnaitre l'habitat léger en Wallonie. Quelques clés de compréhension de l'étude juridique sur l'habitat léger*, CCBW, 2019 (en ligne) [www.ccbw.be/wp-content/uploads/2019/09/RBDL\\_brochure\\_habitatleger\\_2019.pdf](http://www.ccbw.be/wp-content/uploads/2019/09/RBDL_brochure_habitatleger_2019.pdf)
3. Film «LA LOI DU LÉGER, histoire populaire d'un décret» (en ligne) [www.youtube.com/watch?v=BWvHHWRzUE](http://www.youtube.com/watch?v=BWvHHWRzUE)
4. *Étude juridique sur l'Habitat Léger*, RBDL, février 2018 (en ligne) <https://rbd.be/etude-juridique-habitat-leger/>
5. Le Réseau brabançon pour le droit au logement (RBDL), le Rassemblement wallon pour le droit à l'habitat (RWDH), Habitat & Participation asbl, le Collectif HaLé!, le Centre de médiation pour les gens du voyage et le MOC BW.
6. Communiqué de presse du 20 juin 2024 produit par les principaux acteurs du processus d'éducation populaire.

prendre la parole, qui se débattent avec les urgences du présent ? C'est l'un des gros défis. Chacun·e se retrouse les manches et de nombreuses méthodes sont imaginées pour rendre la démarche la plus inclusive possible. «*On a commencé par une assemblée sur le thème du village idéal, une invitation à libérer l'imaginaire et à se projeter dans l'avenir*» explique Thérèse Willot, animatrice au CIEP du MOC de Namur. Ensuite, des marches exploratoires sont organisées : «*On est parti explorer le village avec des cartes. Et on a noté concrètement sur la carte ce qu'on veut, ce qu'on ne veut pas, ce qui est embêtant, ce qui correspond à nos envies, ce qui n'y correspond pas...*». Durant les marches, on examine, on re-découvre, on note, on partage des savoirs aussi, et on discute. Des propositions émergent. Elles sont petites ou grandes, de court ou de moyen terme, certaines faciles à mettre en œuvre, d'autres plus complexes ; elles peuvent concerner différents niveaux de pouvoir.

Les deux années que prendront cette aventure citoyenne seront aussi ponctuées d'ateliers, de réunions de bilan intermédiaires, d'animations «boussoles» inspirées de Bruno Latour<sup>1</sup>,...

### Un cahier de revendications

Au mois de juin 2024, un cahier de propositions est finalisé et prêt à être présenté à l'ensemble des villageois·es. Malgré l'attrait du match Belgique-Croatie auprès des amateur·rices de Coupe du monde, quarante personnes sont présentes le 17 juin pour la présentation. Elles ont analysé les propositions afin de repérer des priorités envisageables et des actions plus faciles à réaliser. Pour assurer l'information et la participation la plus large possible, un groupe facebook a été créé en plus de l'assemblée en présentiel. Il rallie 727 abonné·es, ce qui n'est pas mal du tout pour un village comptant 1 300 habitant·es !

Parmi les propositions élaborées au cours de ces deux années, 44 concernent le niveau de pouvoir communal. Elles sont réparties

en neuf rubriques, neuf enjeux qui font partie de la vie quotidienne et que la démarche citoyenne entreprise a permis de regarder sous un angle collectif. Parmi ces enjeux, on trouve : l'alimentation ; le logement et l'aménagement du territoire ; l'énergie ; la nécessité de créer des liens entre agriculteur·rices et habitant·es ; la mobilité ; la qualité de l'espace public.... Durant l'été, les Sartois et Sartoises sont arrivés à l'étape des priorités à choisir pour peser de tous leurs poids collectif et citoyen sur l'orientation politique future de leur village.

## Retrouver une conscience politique pour envisager l'avenir

Au-delà de cette première victoire, les citoyen·nes ont gagné autre chose : « *Ce qu'on a fait à Sart-Bernard, dit Thérèse, on devrait le*

*faire dans tous les villages, pour tout doucement retrouver cette conscience politique, cette conviction qu'on peut ensemble s'emparer d'enjeux qui nous concernent et y travailler* ». Muriel Legrain du GAL des Tiges et Chavées ajoute : « *Un participant nous a dit qu'au fond, on pourrait être un peu comme un village expérimental* ».

L'aventure n'est pas finie. Le 30 septembre se tiendra l'assemblée de présentation des priorités aux candidat·es pour les élections communales. On peut parier que dans l'avenir, cette force collective qui a grandi et produit de nombreuses idées, grandira encore pour en soutenir la concrétisation ! ●

1. Pour en savoir plus sur les animations « boussole » : Jean-François RAESSCHAERT, « Des ateliers Où atterrir ? Piste méthodologique pour traiter du climat », *L'Esperluette*, CIEP, n° 115, 2023, pp. 8-10 (en ligne) [www.ciep.be/images/publications/esperluette/2023/Esper115.pdf](http://www.ciep.be/images/publications/esperluette/2023/Esper115.pdf)

Christine STEINBACH ♦ CIEP communautaire

# Notre rue, ce n'est pas Francorchamps !

**D**es voitures qui foncent, pétaradent, klaxonnent, se poursuivent... Des piéton·nes qui se font tout petit·es. Dans ce quartier de Châtelaineau, il est devenu impossible de laisser ses enfants jouer dehors. Circuler avec une poussette ou un caddie se fait à ses risques et périls. Bref, un quartier pas très sûr. Lorsque les habitant·es s'organisent, les choses finissent par changer.

## Une rencontre comme point de départ

Tout commence lors d'une permanence sociale de la banque alimentaire par une discussion entre un habitant exaspéré et Nicolas Dereume, animateur de l'équipe du CIEP de Charleroi-Thuin : « *Tu devrais venir faire un tour par chez nous pour te rendre compte* ». Ce qui fut fait. L'habitant n'exagère rien : cet espace public du quartier de Châtelaineau est bel et bien confisqué par quelques automobilistes manifestation amateurs de rodéos urbains et peu soucieux du voisinage.

D'autres actions ont été menées auparavant : une pétition a circulé et recueilli une petite dizaine de signatures mais sans guère d'intérêt de la part des autorités locales. Que peuvent-ils faire d'autre ? Et pourquoi pas commencer par relancer cette pétition, en essayant cette fois de faire signer toute la rue ? En effet, un élément clé de la négociation est de mesurer le poids, ou le nombre, nécessaire pour constituer un rapport de force. Dix signatures, ce n'est tout simplement pas assez ! Il faut prendre le temps de discuter avec le voisinage et de rencontrer chacun·e. S'organiser ensemble suppose de tisser des liens, de s'intéresser aux opinions des un·es et des autres. Bientôt, un petit groupe de pilotage composé de cinq ou six personnes très motivées se forme pour structurer l'action et inviter à s'assembler les habitant·es rencontrés en faisant du porte-à-porte.

## Identifier l'interlocuteur qui peut agir

L'étape suivante de l'action collective est d'identifier le bon interlocuteur avec lequel discuter. Autrement dit, quel niveau de pouvoir a le dernier mot par rapport au problème vécu au sein de ce quartier ? La Belgique est connue pour sa lasagne institutionnelle et les compétences des différents échelons de pouvoir (local, provincial, régional, fédéral) s'entremêlent souvent. Dans le cas présent, l'interlocuteur adéquat est le bourgmestre de la commune de Châtelet, à qui la première pétition a été remise sans succès. Comme la réponse à la seconde se fait attendre, décision est prise de le titiller en sollicitant la presse pour que soit publié un article traitant de ce rodéo urbain infernal. Une idée payante ! L'article paraît le week-end et le lundi suivant, dès 8 h, le comité reçoit un appel de l'agent de quartier, furieux certes, mais forcé de relayer auprès de l'autorité la demande de contact des habitant·es. « *Trois mois plus tard, nous avons notre rendez-vous*, raconte Nicolas. *Il y avait là le chef de corps de la police, son chef de projet ainsi que le bourgmestre* ». Le comité a cette fois atteint l'ampleur suffisante pour forcer la discussion et il est essentiel qu'il en prenne conscience : « *Quand tu arrives là, tu n'as plus deux coups de retard. Tu vas là parce que tu as réussi à les obliger à négocier* ». La première rencontre permet aux habitant·es de s'exprimer à propos des excès de vitesse perpétuels et de leurs conséquences sur le bien-être des habitant·es. Lors de la seconde rencontre, la commune présente un projet de solution. Le comité invite alors toutes les personnes habitant la rue à une assemblée au cours de laquelle ce projet est soumis au vote. Finalement, l'assemblée opte pour le placement de deux dos d'âne et d'une chicane, qui sont posés par la commune un an et demi plus tard. Une victoire de terrain, concrète, qui a pris son temps mais qui est indéniable.

L'accompagnement des habitant·es du quartier de Châtelaineau par Nicolas consistait à les aider à s'organiser afin de transformer

un problème face auquel ils et elles ressentent de l'impuissance en un objectif jugé gagnable, atteignable et mobilisateur. Pour ce faire, l'animateur s'est notamment inspiré des méthodes de la démarche « Community organizing » conçue par Saul Alinsky, ce qui peut être traduit par « communauté d'intérêts »<sup>1</sup>. Le Community organizing comprend différentes étapes : enquête de terrain et porte-à-porte pour poser les hypothèses de problèmes à résoudre ; rencontre des leaders de quartier ; mise sur pied d'un comité d'organisation porteur du projet ; vote en assemblée des solutions.

Pour Nicolas, « *Tout le travail de l'animateur est de créer les conditions pour que les habitant-es de ce quartier puissent développer du pouvoir d'agir, personnellement et collectivement, sur ce qui est important pour eux, pour leurs proches pour la communauté à laquelle ils et elles s'identifient* ».

## Double victoire

La victoire obtenue sur le terrain se double d'une autre victoire. En effet, l'action collective initiée dans ce quartier n'a pas seulement abouti à résoudre un problème de partage de l'espace public entre piéton-nes et conducteur-rices. Elle a aussi éveillé la conscience de ce que signifie constituer ensemble une force citoyenne démocratique. « *Les gens ont vécu ce qu'on appelle une action syndicale de quartier, ils ont créé eux-mêmes un syndicat tout terrain. Ils n'avaient jamais vécu cela : se mettre ensemble, s'organiser autour d'un problème qui perdurait depuis des années, sur lequel il ne se sentait pas d'emprise. Et à la fin, ils ont gagné !* »

1. Nick GORTZ, « S'organiser pour prendre le pouvoir », Fiche pédagogique, *L'Esperluette*, n° 101, juillet-août-septembre 2019 (en ligne) [www.ciep.be/images/BoiteAOutils/FichePedagEspeluette/F.PedEsper101.pdf](http://www.ciep.be/images/BoiteAOutils/FichePedagEspeluette/F.PedEsper101.pdf)

Christine STEINBACH ♦ CIEP communautaire

# Le numérique, oui. Rien que le numérique, non !

**D**e l'information en ligne à la borne SNCB en passant par l'argent digital,... la numérisation s'étend partout à grande vitesse, elle constitue un phénomène mondial et omniprésent ; on a presque envie de dire omnipotent... ; elle a indéniablement des avantages, « *Mais le TOUT au numérique, ça fait mal !* » disent les ainé-es, qui se sentent perdu-es, dépassé-es, relégué-es comme si d'un coup, toute l'expérience et les compétences acquises au long de la vie n'avaient plus de valeur. La numérisation se profile comme une invasion incontrôlée de la technologie dans le quotidien, elle fait naître un sentiment de fragilité provoqué par un système à la fois injuste puisqu'il néglige une part importante des citoyen-nes ; et déshumanisé puisqu'il remplace les relations humaines par de la robotisation à travers la numérisation des services. Voilà les reproches des ainé-es de la Fédération MOC de Liège (et ils ne sont pas les seul-es).

## Le voir-juger-agir comme méthodologie

Peut-on raisonnablement penser qu'il y a moyen de freiner cette digitalisation galopante de la société ? Et par quel bout commencer ? Pour ce groupe d'ainé-es, « *il est évidemment qu'on peut !* » et « *au niveau local, bien sûr !* » aussi. Depuis 2019, le groupe a pris la problématique à bras-le-corps, en adoptant une démarche qui a fait ses preuves depuis belle lurette dans le champ de l'action collective : le voir, juger, agir.

Au niveau du Voir, il s'agissait de collecter les expériences vécues au sein du groupe : quand et de quelles manières sommes-nous amené-es à passer au numérique ? Volontairement ou par force ? Quels effets cela a-t-il ? Quelle prise avons-nous ?

Voici trois brefs témoignages publiés dans la brochure réalisée par le groupe liégeois : « *Je me suis retrouvée devant la borne de la SNCB, et je me suis dit : "Mon Dieu, mais je n'y comprends rien !"* ».

Panique ; « *Depuis qu'il n'y a plus de machine à la banque, c'est ma fille qui gère mon compte depuis son ordinateur, réalise mes virements et imprime mes extraits. Adieu à mon indépendance* ». Perte d'autonomie. « *Je me sens exclue, incompétente, marginalisée, trop vieille pour tout cela* ». Dévalorisation.

Ces trois situations en disent long sur les effets dévastateurs d'une digitalisation à outrance : à quoi servent les progrès technologiques s'ils fragilisent les individus au lieu de les épauler ? S'ils ajoutent des fractures aux fractures d'une société déjà crevassée par les inégalités et les exclusions ?

Ces expériences devaient être aussi confrontées à une expertise sur la problématique. La numérisation, la fracture numérique, le digital first (digital par défaut) dans les services publics, les administrations, les banques... De quoi parle-t-on précisément ? Le groupe a organisé des conférences et invité des expert-es pour comprendre et s'approprier les enjeux et les impacts de la digitalisation. Ils et elles se sont penchés sur différentes recherches : l'étude réalisée pour le *Baromètre de l'inclusion numérique* de la Fondation Roi Baudouin et celle du Digital Wallonia. Ils ont invité des associations actives dans le soutien à l'accompagnement et des représentant-es des Espaces publics numériques (EPN) wallons, qui peuvent représenter une solution dans la formation de la population en difficulté avec le numérique (près de la moitié d'entre nous, selon le Baromètre !). Ironie du sort, une partie de ces conférences s'est déroulée... en visio, pour cause de confinement durant la pandémie de Covid. Preuve aussi que les membres du groupe ne pratiquent en aucun cas l'opposition en bloc à l'informatisation. Ils ont travaillé à discerner les problèmes.

C'est la deuxième étape : juger ou se forger une opinion commune de la problématique. Que reprochons-nous à la numérisation, à ses usages, aux décideurs qui encouragent son implémentation ? Quels sont les effets négatifs à combattre et quelles

sont les pistes de solutions à revendiquer? Au niveau des solutions, le groupe revendique à la fois la préservation de ces liens humains et un soutien concret adapté : « *Nous demandons le renforcement de services favorisant le contact humain. Le maintien d'alternatives aux outils numériques, parce que le matériel et les compétences sont très vite dépassés. Et nous réclamons la mise en place de formations avec un accompagnement qui tienne compte de nos réelles capacités et de nos limites.* »

Place à la troisième phase de la démarche : Agir. Pour le groupe, le niveau visé en termes d'interpellation est la commune. D'abord parce qu'il estime y avoir une meilleure prise et ensuite, parce qu'elle constitue leur terrain d'expertise. Les aîné-es qui s'impliquent dans des groupes d'action au CIEP-MOC de Liège sont aguerris-es depuis longtemps à exercer un rôle citoyen de veille politique locale, notamment dans les conseils consultatifs communaux des aîné-es (CCCA) de leur entité respective <sup>1</sup>. Afin de les outiller, le groupe a élaboré une brochure à destination des communes, comme résultat concret de leur démarche. Elle s'intitule « *La fracture numérique. Comment impliquer ma commune?* » <sup>2</sup>. Comme son nom le laisse

entendre, il s'agit non seulement d'informer les décideur-ses locaux et de mettre en avant les bonnes pratiques, mais aussi d'inciter les citoyen-nés intéressés à en prendre connaissance. Pour donner de l'ampleur et disséminer ce résultat, une campagne de sensibilisation large public a été lancée : « *Du numérique, oui! Rien que du numérique, non!* ». Lors d'une action devant la gare de Huy, la presse était présente et un article lui a été consacré dans *La Meuse*<sup>3</sup>. Enfin, chaque membre disposant d'un mandat au sein du CCCA de sa commune, l'a interpellée pour qu'elle concrétise les pistes proposées.

Parallèlement, le groupe a manifesté sa solidarité et fait écho à la campagne portée par plus de 200 associations, à l'initiative de Lire et Écrire, contre le projet d'ordonnance numérique de la Région bruxelloise qui entendait promouvoir le digital first dans les services publics. Dépassé-es les aîné-es? Vous voulez rire? ●

1. Voir le focus dans *L'Esperluette* consacré à l'action des aîné-es de Verviers, pp. 15-16
2. Edwine GOLDONI, « Les aîné-es fragilisé-es par l'invasion numérique : comment interpellier sa commune? », *L'Esperluette*, n° 112, Avril-juin 2022, pp. 23-24.
3. Annick GOVAERS, « Deux octogénaires ont testé les bornes de la gare de Huy. Un autre monde! », *La Meuse*, 14 juin 2022.

Christine STEINBACH ♦ CIEP communautaire

## En attendant le bus... les aîné-es de Verviers se bougent pour la mobilité

*Ce jour-là, comme souvent, Pierre attendait le bus. Est-ce qu'il faisait plus froid ou est-ce qu'il était plus fatigué que d'autres jours? Pierre en a eu assez. Assez de rester debout faute de banc, dans les intempéries faute d'abribus. La mobilité douce, préférer les transports en commun à la voiture, Pierre est d'accord avec le principe. Mais pourquoi faut-il le payer avec un tel degré d'inconfort? Il a décidé qu'il était temps de faire quelque chose.*

**P**ierre est un senior actif. Très actif même. Membre du groupe des aîné-es du CIEP-MOC de Verviers, il rencontre ses camarades militant-es régulièrement. Ils et elles s'entraident, s'impliquent et suivent de près la vie locale. En particulier, le groupe assure une veille politique sur la manière dont les pouvoirs publics prennent en considération la place et les droits des personnes plus âgées. Pour mieux se faire entendre, le groupe a mandaté l'un de ses membres pour les représenter dans deux instances participatives de la commune : le Conseil consultatif des aîné-es (CCA) et le Conseil consultatif de l'aménagement au territoire (CCAT).

Court détour par ces organes avec un véritable potentiel en termes de participation des citoyen-nés à la vie politique locale.

Les Conseils consultatifs communaux (ou commissions consultatives) sont de deux ordres : les uns permettent de prendre en compte les réalités propres à des groupes spécifiques de la population locale : seniors, femmes, jeunes, personnes porteuses de handicap, étranger-ères... Les autres sont dédiés à des thématiques particulières : logement, égalité des chances, aménagement du territoire... Leur objectif est d'accompagner la prise de décision politique. S'ils sont animés et traités avec sérieux et rigueur, ils peuvent être de précieux outils de vitalité démocratique. Particularité du CCC aménagement du territoire : l'avis de ses membres est contraignant, ce qui représente un avantage certain ainsi qu'une garantie de qualité dans la dynamique des travaux.

### Réaliser une mini étude

Membre d'un groupe citoyen depuis longtemps, Pierre ne part donc pas de rien pour imaginer comment affronter le problème du déficit d'infrastructures pour les usager-ères des TEC. Ce groupe possède déjà une belle expertise en termes d'actions collectives portées par une démarche d'éducation permanente. En revanche, la logistique des transports en commun est plutôt une nouveauté pour lui. Mais ses membres acceptent avec enthousiasme de s'emparer de cette question.

La première étape consistait à prendre la mesure du problème et se forger une compréhension de la situation. Cette étape a été faite avec rigueur et méthode : « *On s'est réparti les six lignes de*

bus verviétoises, explique Jeanine, et on a fait un relevé systématique de tous les arrêts TEC situés sur le territoire de la commune pour chacune de ces lignes». Il s'agissait de prendre note de la présence ou non d'abribus et de bancs publics, mais aussi de vérifier la persistance d'horaires papier : « Les horaires en version papier sont en voie de disparition, constate Benoît Leysten, animateur du CIEP-MOC de Verviers. Or, pour toute une partie de la population, et pas uniquement pour les aîné-es, cela pose le problème de la fracture numérique et de l'accessibilité à l'information. Tout le monde n'a pas un smartphone avec soi ou, même si on en a un, on peut éprouver des difficultés à trouver l'information ».

Ce travail intense a abouti à la rédaction d'une petite étude, qui synthétisait notamment dans un tableau les manquements constatés. Les résultats de l'exercice sont éloquentes : 69 arrêts n'ont pas d'abribus ; parmi ceux existants : 13 ne disposent pas de banc. « On peut toujours s'appuyer sur le poteau » ironise Roger, presque aussi mince que le dit poteau. Enfin, 15 arrêts ne proposent aucun horaire. Les aîné-es ont bien conscience que les moyens publics ne sont pas illimités. Ils ont donc aussi identifié des priorités et des compromis : se contenter de bancs pour une série d'arrêts (37), privilégier d'abord ceux à proximité d'endroits stratégiques (magasins, hôpital, maisons de repos, écoles, etc.).

## Rencontrer le pouvoir politique

Avec cette étude sous le bras, le groupe a rencontré l'échevin en charge de la mobilité. Notons d'ailleurs que l'installation de

bancs publics est du ressort de la Ville et non des TEC. Cette réunion sera suivie de quelques autres, dont une avec le chef des agents techniques de la Ville en charge des travaux. Pour s'assurer d'un poids dans la négociation et aussi pour faire connaître la problématique au public, les aîné-es ont également contacté la presse. Le 12 octobre, un mois après la première réunion à la Ville, le journal *Vers l'Avenir* publiait un article relayant le travail accompli, les manques constatés et les propositions du groupe <sup>1</sup>.

Au terme du round de réunions, un accord a semblé se dessiner avec les interlocuteurs politique et technique sur le placement d'une dizaine d'infrastructures. Et puis... plus de nouvelles. « Ça fait bien un an maintenant qu'on attend une réponse, soupire Jeanine. Ils nous prennent pour des c..., ou des vieux, ou je ne sais pas quoi ». Mais elle relève aussitôt la tête : « Mais ce que je sais c'est que les abribus, c'est bénéfique pour tout le monde, pas seulement les vieux. Les jeunes, les femmes enceintes, les personnes porteuse d'un handicap... c'est pour tous les citoyens de la ville ! ». Ses camarades approuvent vivement. « Alors on continuera à se battre, comme on l'a toujours fait durant nos parcours professionnels ».

Avec le Centre culturel de Dison, ils préparent un podcast pour l'automne. Affaire à suivre !

1. Franck DESTREBECQ, « À Verviers : ils demandent 69 abribus en plus, 37 bancs publics à côté d'arrêts de bus... », *Vers l'Avenir*, 12 octobre 2022 (en ligne) [www.lavenir.net/regions/verviers/verviers/2022/10/12/verviers-ils-demandent-69-abribus-en-plus-37-bancs-publics-a-cote-darrets-de-bus-HWU72S7WPJCYH-H2ATPD6LXJNWE/](http://www.lavenir.net/regions/verviers/verviers/2022/10/12/verviers-ils-demandent-69-abribus-en-plus-37-bancs-publics-a-cote-darrets-de-bus-HWU72S7WPJCYH-H2ATPD6LXJNWE/)



# Pour un fournisseur public d'énergie : signez la pétition des Équipes populaires

**P**ratiques déloyales, petits caractères en votre défaveur, manque de transparence sur les conditions générales et les prix... Trop c'est trop ! Les fournisseurs d'énergie vous énervent ? Vous n'avez plus confiance en eux ? Vous trouvez que l'État n'a pas pris ses responsabilités face à la crise de l'énergie ?



**Ensemble, réclamons un Fournisseur Public d'Énergie ! Pourquoi ?**

1. Pour rééquilibrer le rapport de force entre consommateur-riche et fournisseur d'énergie.
2. Pour que chaque citoyen-ne paye le

prix juste et que les tarifs et les conditions générales soient transparents.

3. Pour un accès garanti à l'énergie, comme bien commun, et pour un vrai service public de qualité pour tou-t'es les citoyen-nes. ●

**Pétition à signer :**  
<https://onamieux.be/>  
[www.equipespopulaires.be](http://www.equipespopulaires.be)

## Le travail dans un monde en transition

**P**our l'éméritat de Patricia Vendramin, professeure UCLouvain et présidente de la FOPES, une après-midi d'étude est organisée sur le travail dans un monde en transition.

– Patricia Vendramin (UCLouvain) « *Le sens du travail dans les nouveaux environnements professionnels* »

16 h 30 : Hommage institutionnel ●

### Programme

13 h 30 : Accueil

14 h : Interventions de

– Dominique Méda (Université de Paris-Dauphine) « *Comment sortir de la crise du travail ?* »

– Marie-Hélène Ska (CSC) « *Le travail au cœur de préoccupations syndicales* »

**Date :** 10 octobre 2024 de 13 h 30 à 18 h

**Lieu :** Aula Magna – Foyer du Lac à Louvain-la-Neuve

**Programme et inscription :**

<https://uclouvain.be/fr/facultes/espo/fopes/evenements/hommage-a-l-emeritat-de-patricia-vendramin.html>

## La mobilité, une question sociale ?

**U**tiliser les transports en commun, se déplacer dans la circulation automobile, se rendre dans des lieux inconnus : des situations quotidiennes qui deviennent complexes, voire impossibles quand on a des difficultés avec la lecture et l'écriture. Comment permettre à ces personnes de gagner en autonomie et garantir leur droit à la mobilité ? Qu'est-ce que la mobilité inclusive ? Quels sont les acteurs de la mobilité en Wallonie et la stratégie régionale ? Quel est le vécu de certaines apprenant-es de Lire et Écrire ? Ces questions seront abordées lors du colloque de *Lire et Écrire en Wallonie*. ●

**Date :** 8 octobre 2024 de 9 h 30 à 16 h

**Lieu :** Centre l'Ilon – Namur

**Programme :** <https://lire-et-ecrire.be>

**Infos :** Lire et Écrire Tél. : 02/502 72 01 Mail : [lire-et-ecrire@lire-et-ecrire.be](mailto:lire-et-ecrire@lire-et-ecrire.be)



# Master en Politique économique et sociale pour adultes **FOPES**

Depuis plus de 50 ans, la Faculté ouverte de politique économique et sociale (FOPES-UCLouvain) organise un master universitaire en politique économique et sociale, à horaire décalé, à destination d'adultes engagés dans la vie professionnelle ou sociale. Il permet de comprendre les enjeux économiques et sociaux de notre société contemporaine ; d'analyser les politiques mises en œuvre par les acteurs économiques, politiques et sociaux ; d'élaborer des projets et des propositions.

Le Master est accessible soit sur base de l'expérience professionnelle (VAE), soit avec un diplôme de bachelier reconnu comme une passerelle ou encore un diplôme universitaire. Organisée à raison d'une journée de cours et d'une à deux soirées par semaine, la formation permet de combiner vie privée et professionnelle avec un accompagnement spécifique pour

adultes en reprise d'études. Ce master bénéficie d'une bonne reconnaissance dans divers milieux professionnels. Il permet d'exercer des responsabilités professionnelles ou sociales, de progresser dans votre carrière ou de vous réorienter.

## Nouveaux groupes

- À Louvain-la-Neuve : cours le jeudi en journée et le mardi en soirée.
- À Charleroi : cours le samedi en journée et le mardi en soirée.
- À Liège : cours le samedi en journée et le mardi en soirée. ●

**Infos :** FOPES-UCLouvain  
 Secrétariat Jenifer Colleye Rue de la Lanterne magique, 32 à 1348 Louvain-la-Neuve  
 Tél. : 010.47.39.08  
 Mail : [jenifer.colleye@uclouvain.be](mailto:jenifer.colleye@uclouvain.be)



Reportage &

**Le Cyclo Choco Solidaire est reporté à une date ultérieure**  
 Pour info: [www.wsm.be](http://www.wsm.be)

## CYCLO CHOCO SOLIDAIRE



**WSM**  
**CHALLENGE!**

**BOUCLES VELO DE 60 OU 100 KM**

**28 SEPTEMBRE 2024**



Reportage &

# L'emploi des personnes en situation de handicap moteur dans un marché du travail en mutation

Le Fonds Andrée Maes organise un séminaire de réflexion sur les freins et les leviers à l'emploi pour les personnes en situation de handicap moteur.

## Programme :

9 h 30 - 9 h 40 : Introduction

9 h 40 - 9 h 55 : Témoignage

9 h 55 - 10 h 15 : L'expérience d'une étudiante accompagnée par le Centre Européen du Travail (CET)

10 h 15 - 10 h 35 : *L'emploi des personnes en situation de handicap en Belgique* (Yves Dario, Fondation Roi Baudouin)

10 h 35 - 10 h 55 : Échanges

11 h 10 - 11 h 30 : *Les avancées législatives* (Gisèle Marlière, présidente du Conseil Supérieur National des Personnes Handicapées, CSNPH)

11 h 30 - 12 h 30 : *Un regard sur le présent et l'avenir* (panel)

12 h 30 - 12 h 50 : Débat

12 h 50 - 13 h : Conclusions

Date : 24 octobre 2024 de 9 h 30 à 13 h

Lieu : Centre L'Îlon (Rue des Tanneries, 1 - 5000 Namur)

Inscription : <https://fienta.com/fr/seminaire-fonds-andree-maes-?230b5cbc736d901d106db358e-310db98>



Reportage &

## Séminaire

### Attaques contre la société civile : démocraties en danger !

Les syndicats et mouvements sociaux se mobilisent partout dans le monde

7 octobre 2024

09h00-13h30

Aeropolis, 579 Chaussée de Haecht, 1030 Schaerbeek.



Une initiative de la Plateforme de Coordination Travail Décents:



7 OCTOBRE 2024 OU  
26 NOVEMBRE 2024

CSC DE BOUGE

ESCAPE GAME  
EXTRÊME DROITE

DIVERSITÉ



Je m'inscris

Graziella FORTINO ♦ CIEP-MOC Charleroi-Thuin

## « La Fabrique de la démocratie » pour réfléchir sur la démocratie

Le Village de la Démocratie est une plateforme initiée et coordonnée par le Centre Ener J et le Cenforsoc, constituée depuis 2006 par des associations locales de la région de Charleroi actives dans la défense des valeurs démocratiques et dans la lutte contre l'extrême-droite. Avec différents supports, le projet sensibilise les jeunes et moins jeunes aux enjeux des élections, aux valeurs citoyennes, à la lutte contre les discours populistes et à la défense des libertés. Qu'est-ce que la démocratie? Quels sens lui donne-t-on? Quelle démocratie défend-on? Comment se décline-t-elle en dehors des partis? Quelles libertés défend-elle? Le Village de la Démocratie propose à Charleroi l'exposition «*La Fabrique*

*de la Démocratie*» initiée par le Musée BELvue, pour les élèves des 2e et 3e degrés du secondaire ainsi qu'aux groupes associatifs. Cette exposition interactive amène les participant-es à réfléchir sur la démocratie et la place qu'il-elles veulent y prendre, à remettre en question leurs opinions sur des problématiques de société (démocratie, préjugés et discriminations). Elle s'articule autour de bornes interactives et d'activités qui abordent des questions de société. La métaphore de la «fabrique» implique une attitude active des participant-es qui doivent accomplir des tâches et effectuer des choix. Ils-elles prennent position sur des questions qui touchent au fonctionnement de notre démocratie.

Dates : jusqu'au 11 octobre 2024  
(excepté le 27 septembre)

Lieu : Palais de Justice annexe à Charleroi.

Intéressé-e? Village de la Démocratie Christelle BAUDOUX  
Mail : [villagedelademocratie@gmail.com](mailto:villagedelademocratie@gmail.com)

Tél. : 071.41.09.05

Visite guidée proposée chaque jour à 9 h, 10 h 30 et 13 h 30 : réservation obligatoire

Des visites guidées sont proposées gratuitement aux groupes. Un dossier pédagogique permet de préparer ou prolonger cette visite. ●

1. Associations membres de la plateforme *Village de la Démocratie* : le Centre ENER» J, La Maison de la Laïcité et le Centre d'Action Laïque de Charleroi, le Centre de Formation Sociale et Culturelle pour Travailleurs (Cenforsoc), le Centre de jeunes Taboo, le CRIC, le Service Jeunesse de la Ville de Charleroi, Le Progrès, la FUNOC, le MOC Charleroi-Thuin, la Province de Hainaut via la Cellule démocratie et citoyenneté de Hainaut Culture secteur éducation permanente et jeunesse.



### TOURNAI - ATH - MOUSCRON PARCOURS DECOLONIAUX 2024

PAR LE COLLECTIF MÉMOIRE COLONIALE

Quand ?

Où ?

TOURNAI :

- Mercredi 17/07/2024 14H00 Départ du buste d'Albert 1er, Place Crombez, Tournai
- Samedi 24/08/2024 17H00
- Mercredi 23/10/2024 10H00

ATH :

- Vendredi 04/10/2024
- Samedi 05/10/2024

MOUSCRON :

- Samedi 14/12/2024 - 14H00 Départ Rue du Congo, 171, Mouscron Arrivée Musée de folklore Vie frontalière

Durée : +/- 2H

Gratuit sur inscription

Infos et inscriptions :

[maxime.dogot@ciep-wapi.be](mailto:maxime.dogot@ciep-wapi.be)



Equal.be



### TERVUREN - AFRICA MUSEUM VISITE DÉCOLONIALE

PAR LE COLLECTIF MÉMOIRE COLONIALE

Quand ?

SAMEDI 02/11/2024 - 09/11/2024 - 16/11/2024 | 14H00

Où ?

Accueil du Musée royal d'Afrique centrale  
Leuvensesteenweg 13, 3080 Tervuren

Durée ?

+/- 2H

Gratuit sur inscription

Infos et inscriptions :

[maxime.dogot@ciep-wapi.be](mailto:maxime.dogot@ciep-wapi.be)



avec le soutien de



Equal.be

## Fête de la solidarité internationale à Tournai



Le samedi 12 octobre prochain aura lieu la Fête des partenariats à Tournai organisée avec la Mutualité chrétienne de Tournai et le MOC Wallonie picarde. Le cœur de cette fête est le village associatif composé de plus d'une vingtaine d'associations du Hainaut picardie, toutes en lien avec des projets de coopération. ●

**Programme :** concerts, ateliers, animations, bar et food trucks,...  
**Date :** 12 octobre 2024 de 10 h à 17 h  
**Lieu :** Mutualité chrétienne 44 Rue Saint-Brice à Tournai  
<https://moc-wapi.be/-CIEP-Wallonie-Picarde->



## Logement pour toutes : quelles ambitions pour Liège ?

Logements vides, risque de gentrification, logements insalubres, discriminations dans l'accès au logement et envers les sans chez-soi, expulsions, habitat léger,... le pouvoir communal peut agir. Rencontre et débats électoraux organisés par le MOC de Liège et le Rassemblement Wallon pour le Droit à l'Habitat, avec les représentant-es des partis. ●

**Date :** dimanche 29 septembre 2024 à 14 h  
**Lieu :** salle polyvalente de la Brasserie Haecht (Rue Vivegnis 253, 4000 Liège)  
**Infos :** <https://occuponsleterrain.be/2024/08/29/liege-dimanche-29-septembre-debat-le-logement-pour-tous/>



À LA RENCONTRE DES AUTEURS

# SOIRÉES CITOYENNES

**MARDI 15-10-2024**

**Vincent Scheltiens**

« Extrême droite, l'histoire ne se répète pas... de la même manière »

18 h 45 accueil public  
 19 h présentation et échange  
 20 h à 20 h 30 convivialité

Boulevard Fleurs de Lys, 25  
 1400 Nivelles



Reportage &

Étudiant-es et formatrices de méthode de l'ISCO de Charleroi (2021-2024)

# Un tribunal fictif du droit de grève comme prétexte à l'apprentissage

**A** la fin de la première année de formation, le groupe ISCO de Charleroi a expérimenté, dans le cadre du cours de méthode, la mise en place d'un tribunal fictif du droit de grève. Les objectifs étaient de travailler l'argumentation orale en public et de réaliser un travail collectif de rédaction, tiré de l'expérience développée à partir d'une thématique. Apprentissage, expérimentation et amusement ont fait de cet exercice un moment mémorable dans le cursus de formation pour l'ensemble des étudiant-es et formatrices.

## Déroulement

Fin avril 2022, le cours de méthode de première année de l'ISCO à Charleroi entame son dernier cycle de formation avec la volonté de mettre sur pied un tribunal fictif imaginé pour faire le procès du droit de grève. Chaque participant-e endosse un rôle. À la barre, des témoins à charge et à décharge qui viennent à tour de rôle faire part de leur positionnement sur la grève à partir d'expériences de vie. Une juge aux allures excentriques est présente également. Elle donne un cadre aux échanges, distribue la parole, veille au bon déroulement des témoignages et rappelle à l'ordre si nécessaire. Enfin, deux avocats ponctuent les séquences de leur plaidoirie en fonction du camp qu'ils défendent.

Une première étape consiste à brainstormer à partir des arguments qui circulent généralement autour du droit de grève et à les classer en fonction de leur positionnement favorable ou non à la grève. Dans cette préparation au débat, un relevé des types de grèves/arrêts de travail est établi sur base des connaissances et expériences des étudiant-es. Collectivement, est constatée la diversité des formes d'expression du mécontentement des travailleur-ses face à leurs conditions de travail. Un corpus de textes traitant du sujet, composé d'articles scientifiques, de la presse quotidienne, de témoignages et d'écrits syn-

dicaux et politiques, a complété l'état des lieux des positions sur le droit de grève.

Dans un second temps, les contours du tribunal sont établis, les rôles identifiés et distribués au hasard. Chacun-e reçoit une carte de jeu « personnage » reprenant un certain nombre de caractéristiques physiques et mentales. Cette carte doit permettre à chaque étudiant-e de se mettre dans la peau de son rôle et ainsi de construire et décrire par écrit son identité sociale et professionnelle. Deux groupes de six participant-es se forment (cinq témoins et un avocat), l'un pour défendre la grève; l'autre pour l'attaquer. Sur base des échanges, des apports de la première partie et de sa carte d'identité, l'argumentation personnelle prend forme.

La troisième partie du cours consiste à monter le tribunal. Les lieux sont disposés comme si nous étions en situation réelle: pupitre, déguisement pour certain-es, emplacement dans la salle. La juge (jouée par un étudiant) introduit la séance préparée à l'avance et présente la problématique, puis appelle chacun-e à tour de rôle à la barre. Place à l'attaque, puis à la défense. Côté attaque, les plaignant-es mettent en avant les problèmes de mobilité pour les travailleur-ses qui doivent se rendre sur le lieu de travail et les conséquences potentielles sur leur vie. Ils évoquent aussi la liberté de travailler, les nuisances des manifestations...

Côté défense, on pointe la construction d'un rapport de force utile pour faire face aux employeurs, la protection des droits des travailleur-ses, la réduction des inégalités, des injustices et des discriminations, l'exercice d'un droit acquis de haute lutte et le renforcement des solidarités, de la démocratie et de la cohésion syndicale. D'un côté comme de l'autre, ces arguments prennent sens dans des vécus concrets mais fictifs. Des petits récits sont imaginés à partir des quelques caractéristiques apportées via les cartes personnages distribuées en début de partie.

Entre les deux, place aux plaidoiries. Les avocats synthétisent les avis et construisent leur plaidoyer. Ensuite, la parole est à la juge qui revient faire son prononcé, en quelque sorte une synthèse des éléments de l'affaire en tentant de s'appuyer sur la législation en cours.

## Jouer un rôle en public

L'objectif poursuivi était de travailler et d'oser l'expression orale en public, en dépassant ses freins et barrières physiques et mentales. En effet, plusieurs étudiant-es avaient exprimé leurs difficultés et leur besoin d'améliorer leur expression orale face à un auditoire (gestion du stress, amélioration de sa communication, structuration de son expression, etc.). Cet exercice est une manière originale de s'essayer à cette compétence en jouant un rôle sur une thématique bien connue des étudiant-es et en lien avec leur rôle de délégué-e syndical-e. À des fins pédagogiques, l'exercice est filmé. En visionnant les séquences, les étudiant-es se sont ainsi auto-évalués et ont perçu de manière plus frappante leurs forces et faiblesses, en se basant sur une grille d'évaluation de l'expression orale. Après cette analyse du langage verbal et non-verbal, une professionnelle de l'improvisation leur a donné des conseils sur base de leur prestation.

De manière secondaire, l'exercice poursuivait un autre objectif: jouer un rôle. Pour celles et ceux qui endossaient le rôle de la défense, l'exercice leur permettait de soutenir et développer encore davantage leurs convictions personnelles. En revanche, les opposant-es au droit de grève ont été contraint-es d'endosser un point de vue opposé au leur, ce qui renforçait la difficulté de l'exercice. Dans tous les cas, il a fallu se mettre dans la peau de quelqu'un d'autre... avec à la clef des apprentissages multiples: prendre de la distance par rapport à soi et ses convictions, comprendre le point de vue adverse, développer une contre-argumentation, jouer un

rôle (notamment se mettre à la place d'une femme quand on est un homme, une personne d'origine étrangère, etc.).

## Retours enthousiasmants

Cet exercice a donc permis aux participant-es de s'autoévaluer, de s'exprimer en public face caméra, d'être attentif-ves au langage non-verbal dans leurs expressions (posture, gestuelle, voix, regard), de se présenter face à un public non convaincu, de pouvoir tenir son attention et convaincre.

De manière unanime, cette expérience collective et individuelle a été appréciée par les étudiant-es, notamment pour ses qualités pédagogiques en lien avec les objectifs d'apprentissage visés, mais pas seulement. Elle a apporté des savoir-faire (prise de parole en public), savoir-être (confiance en soi, estime de soi) et des méthodes (construction de ses arguments) qui seront utiles concrètement à chacune à la fois personnellement, professionnellement et syndicalement. ●

## Quelques témoignages

« Cette expérience m'a appris beaucoup de choses. Tout d'abord, à prendre la parole devant un auditoire et face à une caméra. Cela m'a aussi apporté une richesse de savoirs en écoutant les points de vue adverses au droit de grève et ceux qui le défendait » (Imad). Même si « ce n'est pas facile de tenir un rôle contraire à ses convictions syndicales » (Isabelle), l'expérience de se décentrer et d'entendre le point de vue adverse permet une meilleure contre-argumentation par la suite. « Cet exercice fait appel à l'imagination. Le travail sur la prise de parole en public m'a donné plus de confiance en moi. J'ai pu améliorer ma posture notamment et la gestion du stress. » (Mohammed) « Cet exercice nous a aussi permis de mieux nous contrôler devant un auditoire et de trouver notre manière de procéder. Car nous avons chacun des aptitudes différentes.

*Il nous a donné aussi l'occasion de mieux gérer une action collective»* (Gary).

« Si je devais résumer cette expérience, elle fut constructive. Dans mon travail de militant, lors des réunions, j'ai pris plus de confiance en moi dans la manière de conduire les débats ou de faire passer un message ainsi que dans l'animation d'une réunion » (Grégory) ;

« Cet exercice nous a permis de s'auto-évaluer, de s'exprimer en public et face caméra. Il a permis aussi de corriger sa posture, de trouver la bonne gestuelle et de se présenter devant un public et de chercher à le convaincre. C'est une expérience collective qui pourra servir à chacun professionnellement et syndicalement » (Isabelle).

« Cette expérience a généré une certaine satisfaction à y être arrivé ainsi que mes amis de cours » (Fabian).



# BAGIC

## Formation à la coordination de projet culturels et socioculturels

**NOUVELLE SESSION BAGIC À CHARLEROI : OCTOBRE 2024  
À JUIN 2026 - TOUS LES MARDIS À L'AUBERGE DE JEUNESSE**



### POUR EN SAVOIR PLUS...

CIEP-BAGIC Simon THERER  
GSM : 0499/19 67 07  
Mail : [simon.therer@ciep.be](mailto:simon.therer@ciep.be)

## Dés-humanismes au Festival des Libertés 60 ans d'immigration marocaine :

### rétrospective et perspectives

Organisé par Bruxelles Laïque en collaboration avec le Théâtre national, le Festival des Libertés propose débats, concerts, théâtre, documentaires, expériences autour des « Dés-humanismes ».

L'édition 2024 propose une réflexion explorant les contours de ce qui fait notre humanité. Y seront interrogées les catégories et les frontières qui définissent, excluent ou exaltent notre essence humaine. De nos rapports au genre, à la nature, à la technologie, aux figures de l'autre, à la démocratie, le Festival contribue à la remise en question de nos représentations. ■

**Dates :** Du 10 au 19 octobre 2024  
**Lieu :** Théâtre National Wallonie-Bruxelles  
**Programme :** [www.festivaldeslibertes.be/](http://www.festivaldeslibertes.be/)  
**Infos :** Bruxelles Laïque asbl  
**Tél. :** 02.289.69.00  
**Mail :** [info@festivaldeslibertes.be](mailto:info@festivaldeslibertes.be)



Au cours des 60 dernières années, l'immigration marocaine a profondément enrichi le tissu social belge. De l'intégration initiale des premiers travailleurs venus répondre à l'appel de l'industrie belge, jusqu'aux générations actuelles qui incarnent une vision moderne de la transnationalité, cette communauté a joué un rôle clé dans l'évolution de notre pays. Aujourd'hui, alors que nous faisons le bilan de ce parcours, reconnaissons les défis surmontés et les succès accomplis.

## Engagement et participation citoyenne des femmes migrantes en Belgique

Dans le cadre du projet Empowerment-Women Migrant Participation (EWM-P), le Collectif des Femmes enquête sur la participation politique et citoyenne des femmes migrantes en Belgique. Cette enquête vise à mettre en lumière les obstacles à la participation politique des femmes migrantes en Belgique. Elle s'adresse aux femmes migrantes, y compris les femmes belges de première, deuxième ou troisième génération âgées d'au moins 16 ans.

Vous êtes une association et votre public correspond au public cible, nous vous invitons à le faire participer à cette enquête. ■

**Lien vers l'enquête :** <https://docs.google.com/forms/d/>  
**Infos :** Collectif des femmes  
**Mail :** [info@collectifdesfemmes.be](mailto:info@collectifdesfemmes.be)  
[bebebe/1FAIpQLSe76z-](https://www.bebebe.be/1FAIpQLSe76z-)

### Programme :

**Introduction (CERAIC)**

**Intervention :** *L'arrivée des Marocains dans le cadre général de l'histoire de l'immigration en Belgique* (Anne Morelli, ULB)

**Invité-es :**

Rachid Bathoum, socio-économiste ;  
 Myriem Akheddiou, comédienne ;  
 Nasrine Khelent, réalisatrice et créatrice en art-vidéo ;  
 Mourad Boucif, réalisateur du film « Les Hommes d'argile » ;  
 Mehdi Kassou, fondateur de la « Plateforme citoyenne de soutien aux réfugiés » ;  
 Mustapha Razkaoui, auteur, compositeur, musicien et interprète.

**Conclusions (CERAIC)** ■

## « Ouvrir l'oreille » : concours Féministe

Le collectif Féministe Toi-Même ! organise un concours de petites créations sonores et féministes.

Une capsule sonore raconte, avec un contenu court et accrocheur. Elle peut inclure divers éléments (monologue, dialogue, son d'ambiance, extrait du net, musique, etc.) et prendre des formes variées. Poétique, mordante, didactique, politique, la capsule vise à créer un impact unique et puissant sur l'auditeur-riche : émotion, surprise, révélation ou une réflexion.

La proclamation des résultats aura lieu durant la onzième édition du festival Féministe Toi-même ! le 9 novembre 2024 au centre Tour à Plomb (rue de l'Abattoir, 24 à 1000 Bruxelles).

Les capsules primées seront diffusées sur les sites des partenaires. ■

Les œuvres sonores doivent être envoyées par mail au plus tard le dimanche 6 octobre 2024 à minuit à [vlacroix@centrelibrex.be](mailto:vlacroix@centrelibrex.be)  
**Infos :** <https://feministetoimeme.be/>

**Date :** mercredi 2 octobre de 18 h 30 à 22 h

**Lieu :** Maison des associations (Place Jules Mansart, 21-22 à 7100 La Louvière)

**Inscription :** <https://forms.office.com/pages/responsepage.aspx...>

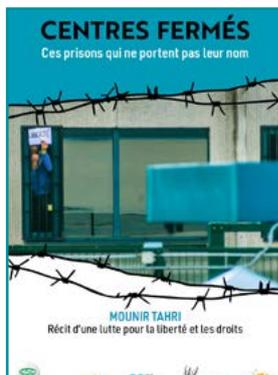
**Infos :** CERAIC –

**Tél. :** 064.23.86.52 – 0496./51.25.63

**Mail :** [s.mansy@ceraic.be](mailto:s.mansy@ceraic.be)

## Centres fermés, ces prisons qui ne portent pas leur nom

En février 2018, une vingtaine de policiers de Bruxelles-Ville débarquent dans les locaux de l'AS-BL Globe Aroma, prétextant contrôler ses comptes. Une fête y était organisée pour le vernissage de l'exposition « Carte de visite », où des œuvres de Jiyed Cheikhe sont exposées. Au total, sept personnes, dont Mounir Tahri, militant de la CSC, sont interpellées. Mounir et Jiyed sont embarqués et conduits le lendemain au centre fermé 127 bis de Steenokkerzeel. Ils y seront détenus pendant près de quatre mois. Cet événement a secoué et scanda-



lisé la CSC, le MOC, la FGTB et tout le secteur associatif et culturel. Une mobilisation collective a permis leur libération.

Ce projet voit le jour à travers une publication originale : un outil d'information et de sensibilisation à la réalité des centres fermés, parmi lesquels des travailleur-ses exploité.es arrêté.es suite à une inspection. Chaque article est illustrée par des témoignages de Mounir sur son séjour en centre fermé. Cette publication éditée par la CSC Bruxelles, le MOC et le CIRÉ rend hommage à Mounir Tahri, travailleur sans papiers vivant depuis 18 ans en Belgique et représentant embléma-

tique de ce que la politique du retour et de la détention peut amener en termes d'aggravation des conditions de travail et de vie des personnes sans papiers. Elle constitue un plaidoyer contre les centres fermés, instruments d'une politique centrée sur l'expulsion dite du retour, développée par le gouvernement fédéral et pour l'égalité de droit et la justice sociale. ■



*Centres fermés. Ces prisons qui ne portent pas leur nom.*  
Mounir Tahri, récit d'une lutte pour la liberté et des droits, Bruxelles, CSC Bruxelles-MOC-CIRÉ, décembre 2023.  
(téléchargeable gratuitement : [www.cire.be/publication/centres-fermes-ces-prisons-qui-ne-portent-pas-leur-nom/](http://www.cire.be/publication/centres-fermes-ces-prisons-qui-ne-portent-pas-leur-nom/)).



# LE CATALOGUE DES FORMATIONS 2024-2025 DU CIEP EST SORTI!

FORMATIONS		sept-24	oct-24	nov-24	déc-24	janv-25	févr-25	mars-25	avr-25	mai-25	juin-25
<b>Page</b>	<b>Colloques et séminaires</b>										
8	102 <sup>ème</sup> Semaine Sociale								16, 17		
9	Journée d'étude politique			15							
12	<b>Formations sociopolitiques</b>										
12	TTIP, CETA, Palestine, Migrants, etc.: comment interpellier ses pouvoirs locaux sur des enjeux internationaux	16									
14	Évolution et enjeux autour de la sécurité sociale	19									
15	Capitalisme et patriarcat		15								
16	Dis-moi ce que tu manges,... Alimentation et systèmes alimentaires : comprendre les enjeux et connaître les alternatives		14	22							
18	Comprendre le capitalisme et déconstruire les mythes de l'économie			7, 21	12						
19	Nouvelles formes de lutte							6		13	
20	La sécurité sociale de l'alimentation : bonne ou mauvaise idée ? Penser l'alimentation comme « commun »			25							
21	Antifascisme et éducation populaire : lutter contre l'extrême droite à travers le travail associatif						11, 13				
22	Palestine-Israël: de quoi parle-t-on ? Décrypter et agir*										
24	Raciste malgré moi. Ensemble, déconstruisons le racisme structurel !										6,12,19
26	Éducation aux médias : développer l'esprit critique à travers l'éducation populaire*										
27	Sortir l'énergie des griffes du marché (uniquement à la demande)										
30	<b>Formations sociopédagogiques</b>										
30	Animer dans une perspective d'éducation permanente: quelques éléments de base		8, 9, 17								
32	Pour une gestion individuelle et collective du stress négatif			19, 26	3						
34	Outils de base à la formation et apprentissage					13	4, 18	10	2		
36	Animer une réunion en étant créatif, c'est possible!			12							
37	Concevoir une formation pour adultes					22, 23	27				
38	Pour que le conflit devienne porteur de sens					28, 30	11				
40	Faire émerger les capacités d'écriture par l'animation d'ateliers d'écriture						18, 24, 25, 26, 27, 28				
41	Évaluer pour évoluer dans un processus d'éducation permanente									14	4
42	Pratiquer l'entraînement mental pour répondre collectivement à des situations concrètes insatisfaisantes dans le cadre professionnel et/ou militant								8, 10, 11		
43	La dynamique de groupe en éducation permanente							19, 21			
44	Agir collectivement, quelles balises ?							27, 28	24		
46	Comprendre le jeu dans lequel on joue									20, 22, 26	
48	Éducation permanente et jeux de société, pratiques et enjeux : à nous de jouer !									22, 23	
49	Introduction au théâtre de l'opprimé (uniquement à la demande)										
51	<b>Formations longues</b>										
52	BAGIC			*							
53	ISCO			*							

\* Veuillez contacter le secrétariat. Les dates seront à déterminer en fonction des autres participant.es.



# Dates à épingler

## CHORALE MILITANTE DE MALMEDY LA CHANT BARDE!

Date : toutes les 2 semaines le mercredi de 18 h à 20 h

Lieu : People's Place à Malmédy

Contact : Équipes populaires

GSM : 0476/73 10 21

Mail : hsia@equipespopulaires.be

## FESTIVAL « PRENDRE SOIN »

Projection-débat « *Nous, les domestiques modernes* » de la Ligue des Travailleuses domestiques de la CSC Bruxelles

Date : 2 octobre 2024 en soirée

Lieu : Liège

Infos : WSM [www.wms.be](http://www.wms.be)

## LES ENJEUX POUR UNE MEILLEURE PARTICIPATION DES PERSONNES ÉTRANGÈRES DANS LA VIE COMMUNALE

Date : 4 octobre 2024 de 13 h 15 à 15 h 45

Lieu : Grand Curtius à Liège

Infos : Lire & Écrire Liège Huy Waremme et CRIPEL

Inscription : [https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSdW0Jjv\\_Trn9ojwKxHGFbCr2\\_knkZhZPMMLazo-vYhc9mbrw/viewform](https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSdW0Jjv_Trn9ojwKxHGFbCr2_knkZhZPMMLazo-vYhc9mbrw/viewform)

## PRENDRE SOIN DE SOI POUR PRENDRE SOIN DE L'AUTRE

Dates et Lieux :

- 4 octobre 2024 à 13 h 30 au CAF Tihange

- 7 octobre 2024 à 13 h 30 à La Clairière de

Fayenbois

- 14 octobre 2024 à 13 h 30 à la salle du MOC

Aywaile

Inscription : Tél. : 0497/25 00 80 Mail : [event.liege@mc.be](mailto:event.liege@mc.be)

[mc.be/agenda-aidants-proches](http://mc.be/agenda-aidants-proches)

## INITIATION À L'APPROCHE INTERCULTURELLE

Dates : du 9 octobre 2024 au 8 janvier 2025

Infos et inscriptions : CBAl Graziella Cutaia

Tél. : 02/289 70 61 Mail : [formation@cbai.be](mailto:formation@cbai.be)

[www.cbai.be/formations/initiation-approche-interculturelle/](http://www.cbai.be/formations/initiation-approche-interculturelle/)

## FESTIVAL « À NOUS LA SCÈNE ! »

Rassemblement féministe et culturel autour de la santé mentale des femmes

Date : 5 octobre 2024 dès 14 h

Lieu : La Ruche Théâtre Royal à Charleroi.

Infos : Soralia [www.soralia.be/accueil/festival-feministe-a-nous-la-scene/](http://www.soralia.be/accueil/festival-feministe-a-nous-la-scene/)

Inscription : [www.laruchetheatre.be](http://www.laruchetheatre.be)

## PROJECTION DU FILM « RUPTURE » DANS LE CADRE DU FESTIVAL ALIMENTERRE

Rencontre avec différents acteurs de la transition

Date : 9 octobre 2024 à partir de 18 h 30

Lieu : Jardin Botanique, rue Fusch 3 à Liège

Réservation : Équipes populaires Liège et Éducation-Environnement Tél. : 04/250 75 10 [www.education-environnement.be/evnement.php?id=469&ta=save-the-date&tidc=12](http://www.education-environnement.be/evnement.php?id=469&ta=save-the-date&tidc=12)

## VERS DES ÉCOLOGIES DÉCOLONIALES

Ateliers & Rencontre

Date : 12 octobre 2024 de 9 h à 22 h

Lieu : Salle DK (Rue de Danemark 70B à 1060

Bruxelles)

Infos : Coopération Éducation Culture (CEC) Ong [www.cec-ong.org/](http://www.cec-ong.org/)

## JOURNÉE DE RÉSISTANCE À LA FAST FASHION

Visite guidée, ateliers, débats

Date : 12 octobre 2024 de 11 h 30 à 17 h 30

Lieu : CNCD Quai du commerce, 9 à 1000

Bruxelles - Infos : CNCD-11.11.11

Inscription obligatoire : [www.cncd.be/Journee-de-resistance-a-la-Fast-2951](http://www.cncd.be/Journee-de-resistance-a-la-Fast-2951)

## UNIVERSITÉ COLLABORATIVE : BÂTIR DES LIEUX POUR UNE SOCIÉTÉ ÉCOLOGIQUE

Dates : 16 novembre, 30 novembre et

14 décembre 2024 de 9 h 30 à 16 h 30

Lieu : auberge de jeunesse Jacques Brel à

Bruxelles et à la GreenHouse à Bruxelles

Infos et inscription : ETOPIA Mail : [geraldine.duquenne@etopia.be](mailto:geraldine.duquenne@etopia.be)

[https://etopia.be/evnement/uc\\_2024/](https://etopia.be/evnement/uc_2024/)

## ATELIERS D'ÉCRITURES POUR RACONTER DES HISTOIRES EN S'INSPIRANT D'ARTISTES FÉMININES/FÉMINISTES

Dates : 15 octobre, 19 novembre, 10 décembre

2024, 14 janvier et 11 février 2025 de 13 h 30 à

16 h Lieu : Mouscron

Infos : CIEP-MOC Wapi <https://moc-wapi.be/-Evenements->

## VISAGES TRAQUÉS, LIBERTÉS SOUS SURVEILLANCE ?

Date : 18 octobre 2024 à 18 h

Lieu : Théâtre national (Boulevard Émile

Jacqmain 111/115 1000 Bruxelles)

Infos : Ligue des droits humains-Festival des

Libertés [www.festivaldeslibertes.be/2024/fase6?event=24048&\\_Debat\\_\\_Visages-traques,-libertes-sous-surveillance-?\\_\\_#24048](http://www.festivaldeslibertes.be/2024/fase6?event=24048&_Debat__Visages-traques,-libertes-sous-surveillance-?__#24048)

## FACE À L'URGENCE ENVIRONNEMENTALE : RENOUVELER OU DÉPASSER L'ANTICAPITALISME ?

Conférence Isabelle Stengers et Daniel Tanuro

Date : 29 octobre 2024 de 18 h 30 à 21 h 30

Lieu : Salle DK (Rue de Danemark 70B à 1060

Bruxelles)

Infos et réservation obligatoire : GRESEA

Mail : [info@gresea.be](mailto:info@gresea.be)

## RÉFLÉCHIR SUR LE NUMÉRIQUE

Date : 7 novembre 2024

Infos : Équipes populaires Tél. : 081/73 40 86

Mail : [secretariat@equipespopulaires.be](mailto:secretariat@equipespopulaires.be)

[www.equipespopulaires.be](http://www.equipespopulaires.be)

## OPÉRATION 11.11.11

Dates : du 7 au 17 novembre 2024

Infos : WSM [www.wsm.be](http://www.wsm.be)

## PARLER DE LA QUESTION COLONIALE

Journée de réflexion

Date : 20 novembre 2024 de 13 h 30 à 20 h 30

Lieu : Centre Placet à Louvain-la-Neuve

Infos : [www.wsm.be/](http://www.wsm.be/)



## Centres régionaux



### BRABANT WALLON

boulevard Fleur de Lys, 25 - 1400  
Nivelles • 067.21.89.91

### BRUXELLES

rue Pléтинckx, 19 - 1000  
Bruxelles • 02.557.88.35

### CHARLEROI - THUIN

boulevard Tirou, 167 - 6000  
Charleroi • 071.31.22.56

### DINANT - PHILIPPEVILLE

rue E. Dinot, 21/Bte 6 - 5590  
Ciney • 083.21.24.51

### HAINAUT CENTRE

La Louvière:  
rue du Marché, 6 - 7100  
La Louvière • 064.23.80.20  
Mons:  
rue Marguerite Bervoets, 10 - 7000  
Mons 065.35.39.63

### HAINAUT OCCIDENTAL

Tournai:  
av. des Etats-Unis, 10 Bte 8 - 7500  
Tournai • 069.88.07.64  
Ath:  
rue de Gand, 28 - 7800  
Ath • 068/84.34.31  
Mouscron:  
rue St-Pierre, 52 - 7700  
Mouscron • 056.33.48.68

### LIÈGE-HUY-WAREMME

Liège:  
rue St-Gilles, 29 - 4000  
Liège • 04.232.61.61  
Huy:  
av. Albert 1<sup>er</sup>, 6 - 4500  
Huy 085.21.11.33

### LUXEMBOURG

rue des Déportés, 39 - 6700  
Arlon • 063.21.87.33

### NAMUR

Centre L'Illon - rue des Tanneries, 1 5000  
Namur • 081.22.68.71

### VERVIERS

rue du Centre, 81 - 4800  
Verviers • 087.33.77.07

### CANTONS DE L'EST

VHS - Rotenbergplatz, 19 - 4700  
Eupen • 087.59.46.30



## Une œuvre d'art géante pour une Belgique solidaire et hospitalière

« **T**issons des liens, pas des menottes » est un projet citoyen et artistique, né d'une réflexion commune autour du thème « être sans papiers en Belgique, c'est être pieds et poings liés ».

Face à la politique migratoire actuelle belge, l'artiste liégeoise Bénédicte Moyersoën a proposé de réaliser une œuvre collective solidaire symbolisant le soutien qui devrait être mis en place pour tou·tes les migrant·es à leur arrivée en Belgique.

Il s'agissait de tisser 112.000 (ce nombre représente les personnes sans titre de séjour légal en Belgique) liens Colsons (souvent utilisés comme menottes) pour réaliser un gigantesque filet de soutien (environ 700 m<sup>2</sup>) et de recueillir toutes les propositions concrètes pour un accueil juste, digne et durable de tou·tes les migrant·es. Cela a été réalisable grâce à la collaboration de citoyen·nes avec ou sans papiers.

La volonté est de faire remonter à nos politiques ces voix réunies, peu importe l'âge, les origines, le niveau social et de démontrer qu'un accueil positif et constructif est possible, que la migration est une richesse pour un pays.

L'œuvre d'art a été créée morceau par morceau dans des dizaines de communes de Belgique, tout au long de l'année 2023-2024.

Pour en savoir plus : [www.facebook.com/p/Tissons-des-liens-Pas-des-menottes](https://www.facebook.com/p/Tissons-des-liens-Pas-des-menottes)  
[www.benedictemoyersoën-oeuvrescollectivessolidaires.be](http://www.benedictemoyersoën-oeuvrescollectivessolidaires.be)